



**HAL**  
open science

**L'auctoritas de Thomas de Cantimpré en matière  
ichtyologique (Vincent de Beauvais, Albert le Grand,  
l'Hortus sanitatis)**

Brigitte Gauvin, Catherine Jacquemard, Marie-Agnès Lucas-Avenel

► **To cite this version:**

Brigitte Gauvin, Catherine Jacquemard, Marie-Agnès Lucas-Avenel. L'auctoritas de Thomas de Cantimpré en matière ichtyologique (Vincent de Beauvais, Albert le Grand, l'Hortus sanitatis). Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique, 2013, 29, pp.69-108. 10.4000/kentron.668 . hal-00917986

**HAL Id: hal-00917986**

**<https://hal.science/hal-00917986v1>**

Submitted on 6 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'auctoritas de Thomas de Cantimpré en matière ichtyologique (Vincent de Beauvais, Albert le Grand, l'*Hortus sanitatis*)

Brigitte Gauvin, Catherine Jacquemard et Marie-Agnès Lucas-Avenel

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/kentron/668>

DOI : 10.4000/kentron.668

ISSN : 2264-1459

### Éditeur

Presses universitaires de Caen

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2013

Pagination : 69-108

ISBN : 978-2-84133-486-5

ISSN : 0765-0590

### Référence électronique

Brigitte Gauvin, Catherine Jacquemard et Marie-Agnès Lucas-Avenel, « L'auctoritas de Thomas de Cantimpré en matière ichtyologique (Vincent de Beauvais, Albert le Grand, l'*Hortus sanitatis*) », *Kentron* [En ligne], 29 | 2013, mis en ligne le 22 mars 2017, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/kentron/668> ; DOI : 10.4000/kentron.668

---



*Kentron* is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 3.0 International License.

L'AUCTORITAS DE THOMAS DE CANTIMPRÉ  
EN MATIÈRE ICHTYOLOGIQUE  
(VINCENT DE BEAUVAIS, ALBERT LE GRAND,  
L'HORTUS SANITATIS)

On présente fréquemment les encyclopédies médiévales comme des collages ou des montages de citations. Les encyclopédistes eux-mêmes, en affichant le plus souvent, au début de leurs ouvrages, une liste d'*auctoritates* ou en faisant précéder chacune des citations d'un marqueur, font de leur mieux pour présenter leur œuvre comme le fruit de nombreuses lectures, d'où ils ont dégagé quantité d'informations, lesquelles ont été organisées ensuite de manière ordonnée afin de devenir accessibles à un public qui n'a guère le temps, ou les moyens, d'accomplir les mêmes efforts. Or, les recherches que nous avons menées pour éditer le livre IV de l'*Hortus sanitatis* nous ont permis de définir précisément quelles ont été les méthodes de travail appliquées par le compilateur : en effet, pour réunir ses informations, loin de lire les sources antiques, il a puisé à des auteurs médiévaux qui avaient déjà fait le travail de compilation. Pour le livre IV, consacré aux animaux aquatiques, nous avons pu établir qu'il avait utilisé deux sources médiévales : le livre XVII du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais et le livre XXIV du *De animalibus* d'Albert le Grand. Dans la même perspective, l'enquête sur les sources de l'*Hortus sanitatis* nous a amenées à nous interroger sur un rapport possible entre ces deux encyclopédies du XIII<sup>e</sup> siècle et une troisième, largement utilisée par elles deux, le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré<sup>1</sup> – plus précisément les livres VI et VII, consacrés respectivement aux monstres marins et aux poissons. Nous voudrions, dans le présent article, préciser quelle est la nature de la relation entre ces sources, en mettant en rapport les livres qui, dans chacune d'elles, concernent les animaux aquatiques.

Notre démarche suivra la construction du savoir du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle : nous commencerons par montrer comment la redécouverte d'Aristote a influencé le travail de Thomas de Cantimpré ; comment ce dernier a réorganisé et transmis le savoir

---

1. Pour citer les œuvres et auteurs susmentionnés, nous utiliserons par commodité les abréviations suivantes : HS pour *Hortus sanitatis*, VB pour Vincent de Beauvais, AM pour Albert le Grand et TC pour Thomas de Cantimpré. Ajoutons aussi dès maintenant MS pour Michel Scot.

du savant grec et quels ont été les résultats de ce travail. Vincent de Beauvais et Albert le Grand ont ensuite largement puisé au *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré, comme l'ont déjà montré P. Aiken et J. B. Friedman<sup>2</sup>, mais nous voudrions insister sur le rôle particulier qu'a joué le *Liber de natura rerum* dans la transmission du savoir aristotélicien sur les animaux aquatiques et sur la manière dont il a été reçu et utilisé, d'abord par Albert le Grand et Vincent de Beauvais<sup>3</sup>, puis, par leur intermédiaire, par le compilateur de l'*Hortus sanitatis*<sup>4</sup>. Enfin, trois exemples complexes, développés dans une dernière partie, montreront que la redécouverte d'Aristote à travers des traductions arabes a pu conduire les encyclopédistes médiévaux à des contresens, qui se transmirent jusqu'à l'aube de la Renaissance.

### Thomas de Cantimpré et l'héritage aristotélicien<sup>5</sup>

Thomas de Cantimpré fait partie de ceux qui révolutionnent le discours sur la nature en fournissant à ses successeurs une matière non seulement abondante, mais surtout entièrement nouvelle. Jusqu'alors les principales *auctoritates* en ce domaine étaient Pline, Solin, le *Physiologus*, Isidore de Séville. Thomas de Cantimpré est le premier à introduire dans la science médiévale la totalité de la zoologie d'Aristote, dont il a eu connaissance par le truchement de la toute récente traduction latine de l'*Histoire des animaux* faite par Michel Scot (1220) à partir d'une traduction arabe<sup>6</sup>. De plus, en introduisant dans son œuvre les informations fournies par le Stagiritte, Thomas de Cantimpré non seulement enrichit le corpus zoologique<sup>7</sup>, mais encore modifie la vision de l'animal, les connaissances dont on dispose sur lui et le discours qu'on tient à son sujet, notamment en introduisant nombre d'observations de nature réellement zoologique là où Pline s'attachait surtout

- 
2. En 1852, J. H. Bormans affirmait, pour la première fois, que le *Liber de natura rerum* était la source principale d'Albert le Grand pour ses catalogues sur les animaux. Cet article a suscité une série de controverses expliquées par Aiken 1947. Cf. aussi Friedman 1997.
  3. Sur les rapports entre ces encyclopédistes contemporains, voir Draelants 2005 ; Draelants & Paulmier-Foucart 2005, ainsi que Van den Abeele 1997.
  4. Un tableau en annexe synthétise les méthodes utilisées dans les quatre ouvrages (cf. annexe 1 – De Thomas de Cantimpré à l'*Hortus sanitatis*: similitudes et différences).
  5. Sur la postérité de Thomas de Cantimpré, voir Van den Abeele 2008.
  6. Pour disposer d'une traduction directe du grec, il faut attendre le travail de Guillaume de Moerbeke (1260). Sur la réception de Thomas de Cantimpré, voir Van den Abeele 1999 ; voir aussi le livre collectif sur la réception du *De animalibus* édité par Steel *et al.* 1999, notamment Anzulewicz (p. 159-188), Beullens (p. 69-95) et Draelants (p. 126-158).
  7. Sur les cinquante-neuf notices de *monstra* du livre VI, une vingtaine résulte de la compilation d'informations puisées à Aristote. Sur les quatre-vingt-neuf notices consacrées aux *pisces*, huit sont entièrement redevables au savoir d'Aristote ; neuf autres comportent, parmi des éléments pris à d'autres sources, notamment Pline et Isidore, des informations empruntées à Aristote.

aux *mirabilia*, Isidore de Séville à l'étymologie et le *Physiologus* à l'interprétation moralisante. Concernant les animaux aquatiques, auxquels nous nous limitons ici, Thomas de Cantimpré les répartit en deux livres : le livre VI, consacré aux « monstres marins »<sup>8</sup> et qui compte cinquante-neuf animaux ; le livre VII, consacré aux *pisces* – qu'on traduira par commodité par « poissons » – et qui en comporte quatre-vingt-neuf<sup>9</sup>. Certains de ces animaux étaient déjà connus auparavant grâce aux auteurs latins que nous avons mentionnés plus haut : pour le livre VI, dont nous allons tirer la plupart des exemples qui illustreront le présent article, trente animaux sur cinquante-neuf sont décrits à partir des informations données par ces auteurs latins<sup>10</sup> – et Alexandre Nequam, qui compose son *De naturis rerum* avant Thomas de Cantimpré, avait déjà évoqué quelques-unes de ces créatures aquatiques<sup>11</sup> –, mais la lecture d'Aristote a permis d'apporter de nombreux éléments nouveaux : c'est le cas du dauphin, par exemple (VI, 16), pour lequel Thomas de Cantimpré juxtapose des fragments de citation tirés de Solin, Pline et Aristote. Si quelques informations placées sous l'autorité d'Aristote étaient connues pour avoir été rapportées déjà par Pline, d'autres sont nouvelles, comme celles qui concernent la respiration de l'animal, voire permettent de corriger des informations mal transmises par Pline<sup>12</sup>. D'autres noms cependant – dix-neuf dans le livre VI –, apparus dans la

- 
8. En théorie, les monstres se différencient des autres animaux soit par leur taille gigantesque, soit par leur voracité ou leur cruauté, soit par une caractéristique qui les oppose à toutes les autres espèces de la création, comme le *kilion*, qui aurait le foie à gauche et la rate à droite. En réalité, bien des *monstra* de Thomas de Cantimpré semblent n'avoir rien de cela ; il arrive souvent qu'une notice commence par le nom de l'animal, suivi immédiatement des termes *monstrum est*, sans que rien, dans la suite, vienne étayer cette affirmation.
  9. Il faut compléter ces indications numériques en signalant l'existence d'un chapitre liminaire de généralités. Le livre VI compte donc soixante chapitres, le livre VII, quatre-vingt-dix.
  10. Dans le livre VI, citons, dans l'ordre du livre et avec les noms employés par Thomas de Cantimpré, qui ne sont pas toujours exactement graphiés comme chez les Anciens, les *beluae*, le *cethus*, le *cocodrillus*, le *canis marinus*, le *draco maris*, le *delphinus* et le *delphinus Nili*, l'*equus marinus* et l'*equus fluminis*, l'*ipothamus*, la *luligo*, le *monoceros*, la *nereidis*, le *nautilus*, l'*orcha*, la *perna*, le *pister*, la *platanista*, le *polipus*, la *serra* et la *serra alterius speciei*, la *sirena*, la *scilla*, le *scinnocus*, la *testudo*, le *tygnus maris* et le *tygnus Ponti*, le *vitulus maris*, le *zedrosus* et le *xifius*, soit trente animaux sur les cinquante-neuf que compte ce livre.
  11. Alexandre Nequam ne décrit en fait que vingt-quatre espèces aquatiques, brièvement évoquées au livre II, ch. 24 à 46 : *De pisce habente unum oculum in fronte habentem formam clypei* ; *De monstruosis piscibus* ; *De turdis* ; *De delphinibus* (3 ch.) ; *De hippotamo* ; *De mullo* ; *De lucio et perca et brenna* (2 ch.) ; *De echinis* ; *De umbra* ; *De ostreo et cancro* ; *De conchis* ; *De sicca* ; *De capitone et truta* ; *De pectine* ; *De murena* ; *De salmone* ; *De pisciculo cursum navis impediante* ; *De pisce qui narcos dicitur* ; *De pisce qui nitidis delectatur corporibus* ; *De thymallo*. Sur ces vingt-quatre espèces, Thomas de Cantimpré n'en retiendra que deux parmi ses *monstra* (le dauphin et l'hippopotame).
  12. Toujours à propos du dauphin, voir ce que disent Aristote et Pline de la langue de l'animal : Pline (*nat.* 9, 23), comme le remarque De Saint-Denis 1955, 105, § 23, n. 1, précise que la langue du dauphin est déliée : *lingua est his contra naturam aquatilium mobilis, brevis atque lata, haud differens*

traduction latine de Michel Scot, désignent des animaux répertoriés et décrits pour la première fois dans le *Liber de natura rerum*. Ce sont les suivants, cités dans l'ordre du livre : *abydes*, *ahune*, *barchora*, *caab*, *cricos*, *celethi*, *chylon*, *equus marinus*, *equus fluminis*, *focha*<sup>13</sup>, *fastaleon*, *galalca*, *glamanez*, *koki*, *kylion*, *karabo*, *ludolacra*, *testeum*, *vacca maris*<sup>14</sup>. Thomas de Cantimpré, réunissant pour chacun d'eux les informations éparses dans l'œuvre d'Aristote, selon la même méthode que pour les autres animaux, en fait une description individualisée et les insère dans son catalogue alphabétique, dont le principe consiste à associer à chaque nom une identité claire et des caractéristiques spécifiques. Parmi ces nouveaux venus, certains, dont le nom n'est que le doublet d'un nom préexistant, peuvent être identifiés : c'est le cas, par exemple, du *foca*. Pour d'autres, comme on le verra ci-dessous, l'identification est loin d'être aisée, non parce qu'il s'agit de *monstra* – car la difficulté est la même pour les *pisces* du livre VII –, mais parce que le repérage des fragments repris d'Aristote révèle parfois des mélectures ou mésinterprétations imputables à Thomas de Cantimpré ou à Michel Scot – lui-même tributaire de sa source arabe, dont nous ne pouvons pas apprécier la qualité. Les erreurs de Thomas de Cantimpré ne se limitent d'ailleurs pas au texte aristotélicien : Pauline Aiken, comparant le texte du *Liber de natura rerum* à celui de Pline ou celui de Solin<sup>15</sup>, a montré que, pour certains des animaux de Thomas de Cantimpré, il était vain de chercher une réalité zoologique, car leur nom résulte d'une erreur de lecture du

---

*suillae* (« leur langue, contrairement à la conformation des bêtes aquatiques, est mobile, courte et large, peu différente de celle du porc », traduction De Saint-Denis 1955, 45), contrairement à ce que dit Aristote, d'après la traduction de Michel Scot (*HA* 535 b 33 - 536 a 4 MS), reprise ici assez fidèlement par Thomas de Cantimpré : [...] *et lingua eius [sc. delfini] non est absoluta, nec labia eius perveniunt ad distinguendum vocem* (« [Le dauphin ne sait que siffler et son cri est semblable à une voix parce qu'il a un poumon et une veine rugueuse,] que sa langue n'est pas déliée et que ses lèvres ne parviennent pas à former des sons distincts »).

13. Pour la constitution de la notice sur le *foca* (VI, 23), Thomas de Cantimpré rassemble deux fragments de citation, dont le premier a pour marqueur l'*Experimentator* et le second Aristote. En fait il faut attribuer à Aristote (608 b 19 MS) l'ensemble de la notice.
14. Peut-être faut-il ajouter à cette liste la *tortuca marina* (VI, 54), appellation dont nous n'avons pas trouvé d'attestation antérieure à la traduction latine d'Aristote par Michel Scot. Pour désigner la tortue de terre et la tortue de mer, le traducteur d'Aristote utilise les périphrases *tortuca agrestis* et *tortuca marina*, mais les informations qu'il donne au sujet de l'animal n'ont pas été reprises par Thomas de Cantimpré dans sa notice sur la *tortuca marina*. Celui-ci n'indique pas ici sa source, et nous n'avons pas pu l'identifier. Certains éléments rappellent ceux qui sont donnés au sujet de *zytiron* (VI, 59), dont la source affichée est le *Liber rerum*, mais nous ne savons rien de cet ouvrage. La *tortuca maris* est l'un des seuls *monstra* pour lesquels Thomas de Cantimpré ne donne pas de source : les autres sont le *delphinus Nili*, emprunté à Solin, le *monachus marinus*, dont nous ignorons la source, et le *tunnus*, apparu dans une version appelée « Thomas de Cantimpré II », mais absent probablement de celle qu'avait utilisée Vincent de Beauvais.
15. Cf. Aiken 1947.

texte source, vraisemblablement commise par Thomas de Cantimpré lui-même. Ainsi, la terrible *exposita* décrite en VI, 21 est née de la lecture aberrante d'une phrase de Pline à propos d'Andromède, contenant le participe *exposita*; Thomas de Cantimpré, qui semble ne pas reconnaître la forme verbale, fait d'*exposita* le nom de l'animal auquel la fille de Cassiopée a été livrée<sup>16</sup>. Il en va de même pour un certain nombre de « monstres littéraires », notamment le *ceruleum* ou, parmi les *pisces* du livre VII, le *trebius*<sup>17</sup>. Ainsi, les dix noms d'animaux du livre VI que nous n'avons pas encore mentionnés résultent d'erreurs philologiques ou proviennent de sources inconnues<sup>18</sup>.

Une fois qu'on a repéré les fragments extraits par Thomas de Cantimpré du texte de Michel Scot, certaines des ambiguïtés concernant l'identification des poissons peuvent être levées par la comparaison du texte de Scot avec le texte grec original. Mais ce travail permet aussi de comprendre les causes d'erreurs ou de doublets. De manière générale, si l'on dresse une typologie des erreurs de Thomas de Cantimpré liées à la lecture de Michel Scot et qui ont abouti à l'introduction de nouveaux noms ou créatures dans le *Liber de natura rerum*, on constate qu'elles proviennent en particulier des déformations subies par les noms dans les traductions successives. Il faut reconnaître aussi que le texte de Michel Scot n'était pas sans poser de nombreuses difficultés. Si l'apparition de nouveaux noms de poissons vient, à peu d'exceptions près, de la création de néologismes latins par le biais de l'arabe, la création de « nouveaux poissons » résulte de la mésinterprétation de ces nouveaux noms, que Thomas de Cantimpré n'a pas su associer à un nom qu'il connaissait déjà, et/ou de sa méthode de compilation et d'extraction de fragments se rapportant à un même animal. Ainsi, on relève des problèmes de paronymie entre deux noms d'animaux, des erreurs ou confusions commises par Michel Scot lui-même ou par Thomas de Cantimpré, son lecteur; d'autres erreurs sont dues à la réunion, sous une même appellation, de citations et d'éléments caractérisant plusieurs animaux clairement distincts chez Aristote et Michel Scot, ou encore à l'isolement d'un fragment, dont les éléments perdent leur sens faute d'être maintenus dans le contexte du paragraphe ou du chapitre dans lequel ils apparaissaient chez Aristote.

16. C'est suite à une erreur du même genre sur un commentaire de Servius qu'Isidore de Séville a fait entrer la constellation du poisson austral dans son catalogue des poissons.

17. Pour plus de détails sur les mélectures qui concernent ces termes, voir Aiken 1947.

18. Nous n'avons pas identifié le *Liber rerum* dont Thomas de Cantimpré dit avoir tiré ses informations pour l'*helcus* et le *zydrachus*. Sur le *Liber rerum*, voir notamment Van den Abeele 2011; on pourra aussi se reporter à la thèse en ligne d'Abramov 2003. Il reste encore à identifier le savant nommé *Michael* grâce auquel Thomas de Cantimpré décrit l'*equus Nili fluminis*, ainsi que la source du *monachus marinus* et du *tunnus* (cf. *infra*, n. 39). Le fragment placé sous le marqueur « Michael » pourrait provenir du *Liber introductorius* de Michel Scot ou, du moins, du catalogue d'étoiles qui le précède: cf. Ackermann 1995.

Parmi les « nouveaux » poissons que traite Thomas de Cantimpré et dont le nom est un néologisme latin apparu dans la traduction de Michel Scot à partir d'un mot arabe, citons la *barchora*, animal réel affublé d'un nouveau nom : le latin *barchora* – sur lequel on reviendra plus en détail dans la dernière partie – est sans doute une transposition approximative du mot arabe chargé de traduire le grec πορφύρα. En l'absence de comparaison possible avec le texte arabe utilisé par Michel Scot<sup>19</sup>, on est conduit à penser que le recours au néologisme, de préférence au latin *purpura* ou *murex*, témoigne soit de la volonté de Michel Scot de transposer au plus près en latin le terme arabe, lui-même calque du grec, soit de son incapacité à identifier et donc à traduire la forme de sa source. Il en va de même pour Thomas de Cantimpré, qui, s'il n'identifie pas l'animal, se soucie de collecter toutes les informations qui se rapportent à un même nom. C'est ainsi que sont créés des doublets et des notices différentes pour un même « poisson » ou « monstre » : la *barchora* est un *monstrum* du livre VI, tandis que le *murex* et la *purpura* sont des *pisces* du livre VII. De même, le phoque est décliné sous un grand nombre d'appellations : à côté du *vitulus marinus* (VI, 56), du *focha* – ou *phoca* – (VI, 23), noms qui, chez Pline, désignent le phoque, et de l'*helcus* (VI, 22), peut-être issu du grec ἕλκω, est apparu, chez Thomas de Cantimpré, l'étrange *koki* (VI, 29). Ce nom se lit dans le texte de Michel Scot, et il s'agit probablement du résultat des transcriptions successives du grec φωκή<sup>20</sup>. Mais Thomas de Cantimpré ne fait pas le lien, et il crée une notice spécifique pour le *koki*. Ainsi, dans le *Liber de natura rerum*, quatre notices décrivent sous des noms différents le même animal, avec parfois des caractéristiques communes, mais aussi des éléments distincts.

On peut encore citer deux exemples du même type témoignant de la déformation subie par les noms lors de la transmission : le *kylion* et le *ludolachra*. Le *kylion* de Thomas de Cantimpré est probablement le *kili* de Michel Scot (520 a 16), qui doit correspondre au grec καλλιώνυμος, c'est-à-dire l'uranoscope (*Uranoscopus scaber* Linné, 1758). On trouve en effet chez Michel Scot le détail suivant : (520 a 16) [...] *et multi pisces habent epar in sinistro et splen in dextro, ut kili*<sup>21</sup>, et Thomas de Cantimpré (VI, 30), se plaçant sous l'autorité d'Aristote, écrit : [*natura*] *epar in dextro, splen vero posuerit in sinistro, in kylione tamen splen in dextro, epar vero posuit in sinistro*<sup>22</sup>. Il reste qu'on ne s'explique pas comment Thomas de Cantimpré en

19. A. M. I. van Oppenraaij fournit les éléments de comparaison nécessaires, mais seuls ont été publiés sous sa direction *La Génération des animaux* (1992) et *Les Parties des animaux* (1998).

20. De la même manière, le grec πορφύρα, « la pourpre », est devenu soit *barchora*, soit *karkora* : le graphème φ a été transcrit *k* par Michel Scot, après que son modèle arabe, qui ne connaît pas le /p/, eut lui-même modifié et adapté la notation des labiales.

21. « Et beaucoup de poissons ont le foie à gauche et la rate à droite, comme le *kili* ».

22. « [La nature] a placé le foie à droite et la rate à gauche ; chez le *kylion*, cependant, elle a placé la rate à droite et le foie à gauche ».



arrive à nommer l'animal *kylion*, s'il lisait *kili* chez Michel Scot. Il faudrait disposer de l'état du texte de Michel Scot que l'encyclopédiste avait sous les yeux. Quant au mystérieux *ludolachra*, il pourrait s'agir d'une déformation du *labrax* (le loup, *Dicentrarchus labrax* Linné, 1758), dont parle Aristote lorsqu'il mentionne ses quatre nageoires. La traduction latine de l'Aristote arabe (Arist. HA 489 b 28 MS) permet de saisir partiellement comment on est arrivé au fabuleux *ludolachra* : *Animalia vero aquosa nata bilia habent alas, sicut piscis. Et ex eo est quod habet quatuor alas, duas in facie et duas in dorso ejus, sicut piscis qui vocatur harchea kidolatra*<sup>23</sup>. Là où Michel Scot écrit *harchea kidolatra*, le texte grec porte χρύσοφρυς καὶ λάβραξ, « la dorade et le loup ». La finale *latra* peut représenter, après transposition par l'arabe, le λάβραξ du texte grec, et *ki-* ou *kido-* la conjonction καὶ. Quant au reste du mot, qui ne rappelle rien du grec, il semble très déformé, de sorte qu'on ne peut expliquer davantage comment on est parvenu à *ludolachra*<sup>24</sup>. Là encore, il faudrait disposer de la documentation respective de Thomas de Cantimpré et de Michel Scot.

Il a pu arriver aussi que Thomas de Cantimpré crée un nouveau poisson, faute d'avoir compris le sens d'un calque de l'arabe qui ne désignait pas un poisson chez Michel Scot. C'est ainsi qu'il a inventé le *caab*, dont la description pourrait certes évoquer le dugong, mais qui n'est qu'un monstre littéraire, né d'une mauvaise interprétation des informations délivrées par Aristote sur l'éléphant terrestre. Michel Scot emploie très régulièrement le terme d'origine arabe *cahab* – non soumis aux variations flexionnelles – pour désigner la cheville ou, plus précisément, l'astragale, l'os qui, chez l'homme, articule le tarse avec le tibia et le péroné. C'est en particulier le cas dans la description de l'éléphant terrestre :

Arist. HA 497 b 23-31 MS : *Et pedes eius anteriores sunt maiores posterioribus multum, et habet quinque digitos in pedibus posterioribus, et habet duo cahab parva respectu magnitudinis corporis sui. Et habet calceum longum, magnum, et utitur loco manus in hominibus, quantum per ipsum accipit cibaria et reddit ipsa ori eius et per ipsum etiam domino suo, quod voluerit. Et per ipsum erradicat arbores, et cum natat in aqua, inspirat eo et eicit aquam. Et ille calceus creatur ex cartillagine.*

Ses pattes avant sont beaucoup plus grandes que ses pattes arrière ; il a cinq doigts aux pattes arrière, et il a deux *cahab* [chevilles], qui sont courtes eu égard à sa haute taille. Il a une trompe, longue, grande, qu'il utilise comme les hommes utilisent leurs mains, dans la mesure où elle lui permet de prendre sa nourriture, de la porter à sa bouche et où elle lui permet aussi d'apporter à son maître ce que ce dernier

23. « Mais les animaux qui vivent dans l'eau et nagent ont des nageoires, comme les poissons. Et c'est pourquoi certains possèdent quatre nageoires, deux sur le devant et deux sur le dos, comme le poisson qu'on appelle *harchea kidolatra* ».

24. Kitchell & Resnick 1999, 1687.

désire; elle lui permet d'arracher les arbres, et lorsqu'il nage, elle lui sert à respirer et à rejeter l'eau. Cette trompe est faite de cartilage.

Thomas de Cantimpré a fait de *cahab/ caab*, mot inconnu, le sujet du verbe *habet* et un nom d'animal; la même lecture rapide a déduit des observations sur les capacités respiratoires de l'éléphant le fait que le *caab* était un animal marin (VI, 9):

*Caab animal marinum est, ut dicit Aristotiles, parvos habens pedes respectu corporis sui, quod utique magnum est. Pedes eius pedibus vacce similes sunt. Habet autem unum pedem longum, quo utitur loco manus in omnibus, quoniam per ipsum accipit cibaria et reddit ea ori suo, et per ipsum eradicat quod vult. Et est pes ille creatus cartilagenosus, osse carens. Cum natat in aqua, spirat in ea; sed spirando attrahit aquam cum anhelitu in corpus suum, et cum aqua repletus fuerit, recurrens ad aerem eicit aquam, et sic respirat.*

Le *caab* est un animal marin, comme le dit Aristote, dont les pattes sont petites en proportion de son corps, qui est grand. Ses pattes sont semblables à celles de la vache. Il en a une cependant qui est longue, qu'il utilise en toute chose comme une main, puisqu'elle lui sert à prendre sa nourriture et à la porter à sa bouche, qu'elle lui sert encore à arracher ce qu'il veut. Cette patte est faite de cartilage: elle est dépourvue d'os. Lorsqu'il nage, il respire dans l'eau; mais en respirant, avec l'air il fait entrer de l'eau dans son corps, et quand il est plein d'eau, il revient à la surface pour rejeter l'eau, et ainsi il respire.

Reste le cas du *testeum*, qui n'est pas, cette fois, un néologisme issu de la traduction de l'arabe et imputable à Michel Scot, mais résulte d'une mauvaise compréhension de la traduction latine de ce dernier. Le mot *testeum* a pu être rapproché, par sentiment étymologique, de *testudo*, «la tortue», mais il n'a en fait rien à voir avec cet animal. Il provient d'un passage d'Aristote, mal compris, consacré à l'alimentation de certains coquillages, dans lequel le mot grec ὀστρακόδεσμα – littéralement «les testacés», animaux porteurs d'une coquille au nombre desquels on compte les escargots et les huîtres – est rendu, dans le latin de Michel Scot, par la périphrase *animalia testea*, littéralement «les animaux testacés»; mais l'adjectif *testea* a ensuite été compris comme le pluriel d'un nom d'animal du genre neutre, le *testeum*, pourvu de mœurs étranges du fait de la déformation complète du passage:

Arist. HA 590 a 18-22 MS: *Et animalia testea immobilia cibant se ab aqua dulci. Et fere aqua spissa que est in mari resudat a poris angustis et efficitur subtilis partis et revertitur ad primam dispositionem.*

Et les animaux testacés immobiles se nourrissent d'eau douce. Et l'eau presque épaisse qui est dans la mer s'évacue par les pores étroits <de l'animal>, et il retrouve la finesse de ses membres et revient à son état d'origine.

Ce n'est pas du tout ce que dit le texte grec d'Aristote (HA 590 a 18-22), relatif à certains coquillages comme la patelle :

Pour ce qui est des testacés, certains, qui sont immobiles, se nourrissent d'eau douce (celle-ci, en effet, est filtrée à travers les parois épaisses parce qu'elle est plus fine que l'eau de mer qui subit la coction), de même qu'ils en reçoivent dès l'origine leur formation. (trad. Louis 1969, 7)

Voici le début de la notice que Thomas de Cantimpré compose sur le *testeum*, sous couvert de l'autorité d'Aristote (VI, 53) :

*Testeum animal marinum est, quod a re nomen habere potest: testeum enim cutem habet. Ut Aristotiles dicit, in mari Arabico nascitur. Hoc animal cum infirmatur ex eo quod calor interius in corpore per medios poros respiraculum habere non potest, quia spissitudo ac duritia cutis illius prohibet hoc; cum infirmatur, inquam, aquas dulces petit et potat ex eis per aliquod tempus, et mutatione dulcium aquarum efficitur subtilis cutis, et resudat a poris angustis et conualescit...*

Le *testeum* est un animal marin qui tire son nom de la dureté de sa peau. Comme le dit Aristote, il naît dans la mer d'Arabie. Lorsque cet animal est malade du fait que la chaleur intérieure de son corps ne peut s'évacuer par les pores, car l'épaisseur et de la dureté de sa peau empêchent cela, lorsque cet animal est malade, dis-je, il gagne les eaux douces et s'en abreuve pendant quelque temps et, grâce à ces échanges avec les eaux douces, il retrouve la finesse de sa peau, évacue <la chaleur> par ses pores étroits et se rétablit.

Mentionnons pour finir l'exemple de l'*ahuna*, afin de montrer comment un nouvel animal non seulement apparaît du fait des aléas de la transmission et du passage par l'arabe – la paronymie<sup>25</sup> s'ajoute ici au néologisme –, mais se voit aussi doté de caractéristiques nouvelles du fait de la méthode d'extraction et de compilation de Thomas de Cantimpré. La traduction de Michel Scot était déjà porteuse d'une erreur. En effet, Aristote avait écrit : « [le mulot] se cache la tête en croyant qu'il se cache tout entier. Le dentex lui aussi est carnassier et mange les céphalopodes » ; Michel Scot croit que le verbe σαρκοφαγεῖν, « être carnassier », concerne le mulot, et de plus il lui donne un sens réfléchi « se dévorer soi-même ». Dans la notice qu'il consacre à l'*ahuna* (le mulot, VI, 3), Thomas de Cantimpré reproduit l'erreur de

---

25. Des termes qui n'ont guère à voir en grec à l'origine peuvent, après le passage par l'arabe, se retrouver dotés dans le texte de Michel Scot de consonances proches. Pour les noms de *monstra* résultant d'une transposition en latin d'un nom arabe, on remarque parfois une différence plus ou moins prononcée entre la forme présente dans le texte de Michel Scot et celle que nous lisons dans le *Liber de natura rerum* de l'édition Boese. L'étude précise de ces différences nécessiterait une collation des manuscrits tant de Michel Scot que de Thomas de Cantimpré.

Michel Scot, et il en ajoute une autre du fait de la paronymie de cet animal, connu pour sa gourmandise et sa manie de se cacher la tête en croyant se dissimuler tout entier, avec l'*hahanie*, « le serran », dont une particularité anatomique a abouti à donner à ce poisson une réputation de gros mangeur : sa bouche, équipée de soufflets jugulaires, peut s'ouvrir si largement qu'elle atteint le diamètre de la tête et du corps. Ainsi, bien que, dans la traduction d'Aristote par Michel Scot, les animaux soient traités l'un après l'autre, la paronymie *hahune / hahanie*, le point commun entre les deux animaux, tous deux évoqués pour leur voracité, et le fait que le nom *hahanie* soit associé à un détail semblable à celui du mulot – la capacité à enfler le ventre – ont pu faire croire à Thomas de Cantimpré qu'il était toujours question du même poisson. Aussi a-t-il réuni dans une même notice des informations concernant des poissons différents :

Arist. HA 591 b 5-8 MS : *Et fastaroz [le mulot] est magis gulosus quam alii pisces, et precipue quod dicitur hahune, et propter hoc extenditur venter suus. Et cum non fuerit ieiunus, est malus; et cum habuerit timorem, abscondit caput suum in suo corpore, et occultans suum caput comedit carnem. Et theaidoz [le dentex] comedit malakie. Et sepe inflat ventrem suum piscis qui dicitur hahanie [le serran], et eicit ab eo alios pisces, quoniam venter eius pervenit ad os, et non habet stomachum.*

Le *fastaroz* [le mulot] est plus vorace que les autres poissons et surtout que celui qu'on appelle l'*ahuna*. C'est la raison pour laquelle son ventre se distend. Et quand il n'est pas à jeun, il est mauvais ; et quand il a peur, il se cache la tête dans son corps et, la gardant dissimulée, il se nourrit de sa chair. Et le *theaidoz* [le dentex] mange les céphalopodes. Et souvent le poisson qu'on appelle *hahanie* [le serran] enfle son ventre, et recrache les autres poissons <qu'il a avalés>, car son ventre se prolonge jusqu'à sa bouche, et il n'a pas d'estomac.

TC VI, 3 : *Ahune monstrum maris est, ut dicit Aristotiles. Hoc animal omnibus marinis beluis gulosius est. Vivit preda, et quicquid comedit vertitur ei in crassitudinem corporis sui. Unde fit ut extendatur venter eius ultra existimationem et debitam quantitatem secundum magnitudinem corporis sui. Hoc animal cum aliquod periculum timet, abscondit caput suum intra se hoc modo: recolligit enim membra sua in se sicut ericius. [...] Verumtamen hoc ipsum non facit aliquando sine detrimento sui. Mortem enim in tantum timet ut, dum sibi viderit aliquod periculum imminere, caput suum intra corpus suum abscondit. [...]. Animal istud caret stomacho et ideo, quando comederit, multum inflatur venter, et cum amplius extendi venter non poterit, eicit pisces per os, et hoc de facili, quia os eius est ventri contiguum, ita quod collo caret sicut et cetera animalia maris: nullus enim piscium collum habet.*

Comme le dit Aristote, l'*ahuna* est un monstre marin. Cet animal est plus vorace que toutes les autres bêtes de la mer. Il vit de chasse, et tout ce qu'il mange contribue à

l'engraisser. C'est pourquoi, il arrive que son ventre se distende au-delà de ce qu'on peut imaginer, c'est-à-dire au-delà de la mesure qui correspond à la taille de son corps. Cet animal, quand il craint un danger, se cache la tête à l'intérieur du corps de la manière suivante : il ramasse ses membres à l'intérieur de lui-même comme le hérisson. [...] Mais ce comportement n'est pas sans lui porter préjudice. En effet, il a si peur de mourir que, s'il voit qu'un danger le menace, il garde sa tête dissimulée à l'intérieur de son corps. [...] Cet animal n'a pas d'estomac, et c'est pourquoi, quand il a mangé, il a le ventre tout enflé ; et quand il ne peut plus le dilater davantage, il recrache les poissons <qu'il a avalés> par la bouche ; et cela sans difficulté puisque sa bouche communique directement avec son ventre, car, comme tous les autres animaux de la mer, il n'a pas de cou : aucun poisson, en effet, n'a de cou.

Si l'on constate donc que la lecture de l'œuvre d'Aristote par le biais de la traduction latine de Michel Scot a permis à Thomas de Cantimpré d'augmenter considérablement, au regard des travaux des autres encyclopédistes médiévaux<sup>26</sup>, le nombre des notices sur les animaux, on doit aussi reconnaître que les informations qu'il a rassemblées comportent des erreurs, liées certes à la nature même de sa source, mais aussi à sa méthode de travail : la collecte des fragments traitant d'un même animal n'est jamais associée à une enquête empirique visant à l'identifier.

## Deux épigones de Thomas de Cantimpré : Vincent de Beauvais et Albert le Grand

L'influence de Thomas de Cantimpré sur ses successeurs fut immense : en effet, presque toutes les notices des livres VI et VII du *Liber de natura rerum* ont été reprises par Vincent de Beauvais et Albert le Grand. Nous allons d'abord voir la manière dont ceux-ci ont conservé ou modifié l'organisation formelle de la matière scientifique présente dans le *Liber de natura rerum*, puis nous étudierons en détail comment s'effectue la transmission du savoir lui-même.

On remarque tout d'abord que Vincent de Beauvais et Albert le Grand ont compris l'importance, pour la transmission du savoir ichtyologique, du travail élaboré par Thomas de Cantimpré, sans lequel ils eussent peut-être hésité à entreprendre leurs propres travaux. En effet, cet ouvrage leur offrait la matière d'Aristote non seulement traduite en latin, mais surtout déjà réorganisée selon un plan proche de celui qu'ils voulaient eux-mêmes adopter : comme on l'a vu, les informations sont réparties en livres, qui traitent successivement des divers aspects de la création – végétaux, minéraux, animaux terrestres, oiseaux, poissons, etc. –, et, à l'intérieur de chaque livre, Thomas de Cantimpré a dégagé du texte d'Aristote et de ses autres

26. Nous ne revenons pas ici sur l'importance de la dette de Thomas de Cantimpré vis-à-vis des autres sources anciennes (Pline, Solin, Isidore, etc.).

sources les informations qui traitent de chaque créature sous la forme de notices individualisées, classées selon l'ordre alphabétique et, détail non négligeable, placées sous l'autorité de la source à laquelle il a puisé. Vincent de Beauvais et Albert le Grand se sont jetés sans retenue sur ce nouveau matériau : sur les cinquante-six *monstra* décrits par Thomas de Cantimpré dans la version dont Vincent de Beauvais pouvait disposer<sup>27</sup>, ce dernier en reprend cinquante et un sans en ajouter aucun, Albert le Grand cinquante-cinq. Ainsi, Vincent de Beauvais exclut l'*abydes*, les *beluae maris orientalis*<sup>28</sup>, l'*exposita*, le *glamanez* ainsi que la seconde espèce de *delphinus*<sup>29</sup>. Albert le Grand ne compose pas de chapitre pour le *vitulus maris*, se contentant de citer le nom de l'animal à la fin de la notice consacrée à l'*helcus*, car, dit-il, celui-ci est identique au *vitulus maris*<sup>30</sup> ; il reprend aussi la totalité des poissons du livre VII, à l'exception de l'*uranoscopus* (VII, 87). Il ajoute ou semble ajouter aux deux livres de son prédécesseur quelques animaux : l'*aslet*, une sorte de raie, l'*huso*, qui est en partie l'*accipender* de Thomas de Cantimpré, le *nasus*, décrit en très peu de mots et ressemblant, dit-il, au *monachus marinus*, le *sunus*, qui est en fait le *silurus* de Thomas de Cantimpré, et le *stincus*, qu'Albert le Grand distingue du *scincus* décrit par Thomas de Cantimpré sous le nom de *scinnocus*. De manière tout aussi éloquente, alors que Vincent de Beauvais est connu pour la longueur et l'exhaustivité de ses notices – compilation de toutes les citations qui existent sur chaque sujet –, on remarque que, sur les cinquante et un animaux repris au livre VI du *Liber de natura rerum*, vingt-six ne sont décrits que sous l'autorité de Thomas de Cantimpré et au moyen des informations qui sont empruntées à cet auteur, mais bien souvent sans l'indication des sources dont il fait état.

Concernant l'organisation des notices, on a vu que Thomas de Cantimpré répartit les animaux aquatiques en deux livres, distinguant *monstra* et *pisces*. Vincent de Beauvais, tout en réunissant les animaux présentés par Thomas de Cantimpré dans un même livre sur les animaux marins, a conservé la distinction entre *pisces* et *monstra marina* établie par son prédécesseur, mais il a inversé l'ordre, traitant les

27. Il faut retirer le *cervus marinus*, l'*onus* et le *tunus*, qui apparaissent dans la version « Thomas de Cantimpré II », postérieure à celle que Vincent de Beauvais a consultée.

28. Vincent de Beauvais compose un chapitre sur la *balena*, qui n'existe pas chez Thomas de Cantimpré ; mais il n'y reprend pas la notice de ce dernier sur les *beluae*.

29. Thomas de Cantimpré distingue deux espèces de dauphins (VI, 16 ; VI, 17), mais Vincent ne retient que les informations concernant la première espèce. En revanche, les deux espèces de *serra* (VI, 44 ; VI, 45) et de *tygnus* (VI, 50 ; VI, 51) de Thomas de Cantimpré sont reprises par Vincent de Beauvais, mais réunies à chaque fois dans une même notice.

30. Albert le Grand, comme Vincent de Beauvais (cf. note précédente), regroupe en un seul chapitre (XXIV, 124) les deux espèces de *tygnus* ; de même, les deux espèces de dauphins décrites par Thomas de Cantimpré sont traitées en XXIV, 40. En revanche, Albert le Grand maintient la distinction entre les deux *serrae* (XXIV, 117 ; XXIV, 118).

*pisces* (ch. 1 à 99) avant les *monstra marina* (ch. 100 à 139)<sup>31</sup>. À l'intérieur de ces deux groupes, l'ordre alphabétique est de rigueur, comme chez Thomas de Cantimpré. Albert le Grand réunit aussi *monstra* et *pisces* dans un même livre consacré aux animaux aquatiques, sans maintenir toutefois la séparation entre les deux groupes, peut-être parce que, compte tenu du caractère zoologique qu'il entend donner à son œuvre, cette distinction – comme la catégorie *monstra* en elle-même – ne lui semble pas être le fruit d'une réflexion scientifique. Néanmoins, l'ordre alphabétique approximatif de son livre XXIV est révélateur de sa méthode de travail : au lieu de classer les animaux selon un ordre alphabétique plus strict que celui de Thomas de Cantimpré, en extrayant chaque notice des livres VI ou VII prise individuellement, il fait se succéder un groupe de *monstra* puis un groupe de *pisces*, dans l'ordre où ils figurent chez Thomas de Cantimpré, à quelques exceptions près<sup>32</sup>.

Si nous regardons désormais comment est rédigée chaque notice, nous remarquons encore quelques différences dans les méthodes appliquées par Vincent de Beauvais et Albert le Grand par rapport à leur source et l'un par rapport à l'autre. Thomas de Cantimpré ne décrit qu'un animal par notice, et l'indication de ses nombreuses sources est intégrée syntaxiquement dans la phrase. Si Vincent de Beauvais affiche, comme Thomas de Cantimpré, de nombreuses autorités, il les fait figurer sous forme de marqueurs, placés en tête de citation, isolés syntaxiquement de la phrase. En outre, soucieux, semble-t-il, de calibrer ses chapitres, il a opéré des regroupements, composant des notices contenant parfois jusqu'à quatre ou cinq animaux, pour éviter les notices trop brèves. Mais quand les informations portant sur un même animal sont assez nombreuses, il les répartit en plusieurs notices. Et il lui arrive de donner un titre thématique aux informations qu'il a rassemblées. C'est, par exemple, le cas du dauphin, traité dans les chapitres 109-113 : après deux chapitres consacrés à l'animal lui-même viennent le chapitre 111, qui a pour titre *De amore delphinorum ad prolem et ad inuicem*, le chapitre 112, *De familiaritate delphini ad hominem*, et le 113, *De medicinis ex delphino*<sup>33</sup>. Albert le Grand, quant à

31. On observe cependant quelques inversions : contrairement à Thomas de Cantimpré, Vincent de Beauvais classe le *cetus*, le *fastaleon*, le *gladius* et le *nautilus* parmi les *pisces*.

32. Si l'on prend, par exemple, le début du livre XXIV d'Albert le Grand, les notices 2 à 15 correspondent aux ch. 2 à 15 du livre VII de Thomas de Cantimpré, et seul l'*altec* n'est pas placé à l'endroit choisi par ce dernier : ce sont tous les *pisces* commençant par la lettre a ; les notices 16 à 19 correspondent aux chapitres 2 à 5 du livre VI : ce sont les deux *monstra* commençant par la lettre a et les deux *monstra* commençant par la lettre b, si bien que l'*abides* est placé après l'*aranaea*. De même, ensuite, les notices 20 à 22 sont les chapitres 16 à 17 du livre VII ; la notice 23 correspond au chapitre 6 du livre VI ; les notices 24 à 31 correspondent, dans un ordre légèrement différent, aux ch. 20 à 27 du livre VII, Albert le Grand n'ayant pas distingué, comme Thomas de Cantimpré, deux espèces de *capito*, etc.

33. On trouve de même quatre chapitres pour le *cancer*, trois pour le *cetus*, trois pour le crocodile, quatre pour le poulpe.

lui, est extrêmement discret sur ses sources. Jamais il ne signale sa dette à l'égard de Thomas de Cantimpré, dont le nom n'apparaît pas<sup>34</sup>. Les *auctoritates* qui figurent dans le *De animalibus* sont celles que celui-ci avait déjà compilées en les citant explicitement et qu'Albert le Grand n'avait donc plus qu'à rappeler, en les intégrant à la phrase comme son modèle, ou à faire disparaître : en effet, contrairement à Vincent de Beauvais et à Thomas de Cantimpré, il ne se réfère très souvent à aucune autorité ; il en invoque parfois une – presque toujours Pline –, jamais davantage<sup>35</sup>. Pour le contenu des notices, en revanche, il choisit la méthode établie par Thomas de Cantimpré, ne décrivant qu'un seul animal dans chacune d'elles.

Ce premier examen comparatif portant sur les animaux recensés dans les trois encyclopédies et sur les méthodes rédactionnelles de chaque auteur témoigne sans conteste de l'influence considérable de Thomas de Cantimpré sur Vincent de Beauvais et Albert le Grand. Voyons désormais, en nous intéressant cette fois plus précisément au contenu des notices, si Thomas de Cantimpré occupe la même importance dans les travaux de ses deux successeurs immédiats.

Pour commencer, Vincent de Beauvais et Albert le Grand semblent avoir eu à cœur de donner à leurs travaux un caractère relevant de la seule philosophie naturelle, et, pour ce faire, ils ont amputé systématiquement les notices de Thomas de Cantimpré de leur interprétation allégorique ou exégétique – douze au livre VI et vingt-sept au livre VII. Ils ont repris exclusivement les informations zoologiques qu'il avait tirées de Pline, d'Aristote et d'autres savants. Dans l'ensemble, les deux encyclopédistes sont fidèles à leur source principale, et il est rare qu'ils modifient un propos attribué à Pline ou à Aristote après être allés vérifier eux-mêmes la source originelle, quelque étrange que soit parfois le propos. On a vu qu'ils reprennent presque tous les animaux de Thomas de Cantimpré, ne remettant guère en cause le catalogue dressé par ce dernier, et les notices aberrantes – comme celle de l'*exposita* – ou erronées – comme celles de l'*ahuna* – ne sont pas corrigées, si bien que les contresens commis par Thomas de Cantimpré se retrouvent en grande majorité dans le *De animalibus* et dans le *Speculum naturale*. Cependant il arrive que Vincent de Beauvais et Albert le Grand ajoutent ou corrigent des éléments, améliorant ainsi les notices. C'est le cas de certains *monstra* dont le nom n'était pas connu avant que Thomas de Cantimpré les reprît à Michel Scot et qui possédaient des éléments assez caractéristiques pour être reconnus par les encyclopédistes médiévaux, comme le *koki* (le phoque) ou le *karabo*, « la langouste ». Dans ce cas, s'ils ont maintenu les

34. Il agit également ainsi quand il utilise l'œuvre d'Arnold de Saxe, qui est la source principale de son *Liber mineralium*. Il est possible qu'Albert le Grand se soit ainsi montré discret à l'égard de ses frères dominicains.

35. Pline est mentionné trente-sept fois ; Théophraste, deux fois ; Aristote, une fois ; Mucianus, une fois ; Ambroise, une fois ; Isidore, une fois.



distinctions opérées par leur prédécesseur, Vincent de Beauvais et Albert le Grand ont signalé la similitude entre les animaux, faisant ainsi preuve d'un certain esprit critique. À titre d'exemple, dans le cas du *kolki*<sup>36</sup>, Vincent de Beauvais a associé à l'autorité de Thomas de Cantimpré la sienne propre, indiquant sous le marqueur *auctor* qu'il reconnaissait le même animal sous deux appellations différentes (*Auctor: Kolki ipse est felcus*<sup>37</sup>, *de quo dictum est paulo supra*). Albert le Grand fait de même, de sorte que sa notice sur le *koky* consiste en un renvoi interne à l'*helcus* (*Koky est vitulus marinus et de hoc iam superius diximus quod vocatur Latine helcus*). Suivant le même raisonnement, il supprime la notice *vitulus marinus*, animal dans lequel il reconnaît encore le phoque<sup>38</sup>. Et, à propos du *karabo*, il précise d'emblée: *karabo est idem quod locusta maris*.

Vincent de Beauvais, exception faite de ces quelques modifications, suit fidèlement Thomas de Cantimpré, reprenant l'intégralité de ses notices à l'intérieur de ses chapitres, conservant assez exactement la formulation de son modèle, modifiant simplement ici et là l'ordre des informations. Il faut préciser cependant qu'il supprime généralement les noms des sources invoquées par Thomas de Cantimpré, à peu d'exceptions près<sup>39</sup>. Les éléments de description issus du *Liber de natura rerum* sont complétés, chaque fois que possible, par nombre d'autres sources, citées elles aussi assez exactement et dans un ordre aléatoire. Si, après Thomas de Cantimpré, dont la citation occupe parfois l'intégralité d'une notice, c'est le nom de Pline qui revient de beaucoup le plus souvent, c'est sans doute parce que Vincent de Beauvais a trouvé dans l'*Histoire naturelle* à la fois les descriptions des animaux aquatiques dans le livre IX, et leurs propriétés médicales, dans le livre XXXII. Outre ces deux autorités, on retrouve dans le *Speculum naturale*, selon un ordre arbitraire, semble-t-il, des citations d'Isidore et d'Aristote, de médecins grecs et arabes, comme Dioscoride,

36. Pour Vincent de Beauvais, nous adoptons les graphies de l'édition de Douai, 1624.

37. Le *felcus* de Vincent de Beauvais correspond à l'*helcus* de Thomas de Cantimpré.

38. Voir en annexe 2 un tableau récapitulatif la transmission des informations concernant cet animal.

39. Dans le chapitre 115, *De equo marino et equonilo et equo fluminis*, outre Thomas de Cantimpré, Isidore seul est cité, si bien que c'est au premier nommé que Vincent de Beauvais doit la quasi-totalité de ses informations sur les trois animaux regroupés dans cette notice. Mais, contrairement à son habitude, il ne supprime pas les marqueurs de Thomas de Cantimpré, laissant du coup les incises qui caractérisent le style de ce dernier plutôt que le sien: *Ex libro de natura rerum. Equus marinus est monstrum fortissimum, nihil extra aquam potest, ut dicit Aristoteles, sed statim ut aquarum caruerit natura, carebit et uita [...]. Equonilus (ut dicit Michael) monstrum est ingens et ferocissimum, in Nilo habitans...* On peut comparer avec le texte de Thomas de Cantimpré (VI, 18): *Equus maris monstrum est magnum ac forte multum. Hoc monstrum contra omnia fere marina monstra fortissimum est, nichilque extra aquam potest, ut dicit Aristoteles; sed statim ubi natura caruerit aquarum, carebit et vita [...]. (VI, 19) Equonilus, ut dicit Michael, in flumine Nili monstrum est ingens et ferocissimum, in Nilo flumine habitans...* Pour une autre exception, cf., *infra*, l'exemple de la *murena*.

d'Avicenne, de Haly Abbas, de Razi et, bien moins souvent, d'Ovide, de Sénèque, de Solin, d'Ambroise, du *Physiologus*, de Iorach – à travers Arnold de Saxe – et d'Alexandre Nequam<sup>40</sup>.

Albert le Grand, en revanche, a procédé différemment. En effet, il ne semble pas qu'il ait cherché d'autres sources que Thomas de Cantimpré, bien qu'il ne le nomme jamais. Excluant non seulement certaines sources directes du *Liber de natura rerum*, comme les mystérieux *Liber rerum* et Adelinus, mais aussi des auteurs de premier rang, comme Aristote<sup>41</sup>, rédigeant un grand nombre de notices sans afficher aucune source, à l'exception parfois de formules du type *quidam dicunt*, ou se contentant de reprendre le marqueur Pline<sup>42</sup>, Albert le Grand donne l'impression au lecteur d'appuyer sur l'autorité du naturaliste romain un discours très personnel, ponctué des pronoms *ego* ou *nos* – ce pluriel désignant peut-être des frères dominicains qui ont contribué à relayer la documentation<sup>43</sup> – sans qu'on sache réellement quelle démarche il a suivie exactement. De manière générale, il veut donner à son œuvre un caractère synthétique et scientifique. Il lui arrive ainsi de critiquer les autorités qu'il fait figurer après les informations qu'il doit à Thomas de Cantimpré, comme dans la notice consacrée au *cet*, « la baleine », dans laquelle il dénonce comme erronées les indications de taille figurant chez les auteurs anciens<sup>44</sup>. S'il fait figurer dans ses chapitres des créatures comme la sirène et *Scilla*, et les décrit en des termes qu'il doit à Thomas de Cantimpré, c'est après avoir explicitement établi qu'il s'agissait d'animaux inventés par les poètes. Dans la même perspective d'enquête de philosophie naturelle, il critique les informations préalablement véhiculées, comme la faculté qu'a la *testudo*, « la tortue », de couvrir ses œufs par le simple regard, ou la capacité de l'*alleg*, « le hareng », à ne vivre que d'eau ; il mentionne tout de même la croyance, puis conclut en disant : *quod tamen est falsum*. Partant toujours des notices

40. À ce propos, voir Van den Abeele 1997.

41. L'absence de toute mention d'Aristote étonne d'autant plus que les vingt et un premiers livres du *De animalibus* consistent en un commentaire chapitre par chapitre de l'*Histoire des animaux*, comme Albert le Grand l'annonce clairement au début de son ouvrage.

42. Cf., *supra*, n. 35.

43. On sait notamment qu'Albert le Grand et Thomas de Cantimpré se sont côtoyés à Cologne.

44. Albert le Grand, *De animalibus*, XXIV, 23 : « La baleine. [...] Les Anciens écrivent que ce poisson, reposant sur le ventre, occupe quatre jugères de terre, ce que n'a pu nous certifier aucun des pêcheurs qui en ont pourtant vu beaucoup et souvent. Mais ce que nous avons pu vérifier par nous-même, c'est que, quand une baleine est débitée, il faut plus de trois cents chariots pour en transporter la chair et les os. [...] À mon époque, on en a capturé plusieurs, dont une en Frise, près d'un lieu nommé Stauria : par une ouverture faite au niveau de l'œil, on en a retiré onze bonbonnes de graisse, si grosses qu'un homme pouvait à peine en porter une : j'ai vu de mes yeux la graisse et les bonbonnes. Cette graisse, une fois filtrée, est très blanche et pure. [...] Voilà ce que nous avons découvert nous-même sur la nature des baleines, et nous passons sous silence ce qu'écrivent les Anciens parce que cela ne concorde pas avec ce que nous avons découvert ».

de Thomas de Cantimpré, il procède en général en abrégant le plus possible et en reformulant le propos, de manière à obtenir des notices brèves, synthétiques, où ne demeure que l'essentiel sur l'animal. Lorsqu'il apporte des éléments supplémentaires, il semble qu'il n'aille pas les puiser à une autre source et qu'il s'agisse toujours de précisions de son cru. Il les tire soit d'un autre chapitre de Thomas de Cantimpré, déduisant des parentés entre les animaux ou des caractéristiques communes – ainsi, il classe à juste titre la *barchera* et le *zytiron* parmi les tortues<sup>45</sup>, et il établit des comparaisons, expliquant par exemple que le *cahab* ressemble au dauphin et au cète pour la respiration –, soit de son expérience directe : elles concernent alors la pêche, l'onomastique – il indique des appellations vernaculaires de Flandre ou d'Allemagne – ou l'aspect des poissons. Les informations nouvelles sont de ce fait plus nombreuses pour les *pisces* que pour les *monstra*. Certains ajouts sont aberrants : pour ce qui est du *canis marinus*, « le squal », on ne comprend pas d'où viennent les pattes qu'Albert le Grand lui attribue, sinon d'une comparaison avec le chien terrestre à la manière d'Isidore, ce qui semble indiquer qu'il ne l'a pas identifié<sup>46</sup>. C'est d'autant plus surprenant que, pour le reste de la notice, il est beaucoup plus précis et exact que Thomas de Cantimpré, qui avait mal compris un passage de Pline sur une chasse au poulpe et dont la notice était particulièrement confuse. Ailleurs, il développe de manière très pertinente des notices de Thomas de Cantimpré : alors que celui-ci décrit en quelques mots le *gladius*, « l'espadon », il ajoute des informations qui semblent bien résulter de son observation personnelle<sup>47</sup>. C'est en tout cas ce qui découle de l'emploi de deux verbes conjugués à la première personne : *hunc pisces vidi integrum mortuum et manibus contrectavi*. De même, il est le seul à affirmer que les crocodiles, qu'il assure avoir vus, ont la mâchoire inférieure articulée, alors qu'Hérodote, Aristote et Thomas de Cantimpré prétendent que c'est la mâchoire supérieure qui est mobile. L'apport le plus massif et le plus intéressant, et qui lui a valu une réputation de rénovateur scientifique, concerne le *cetis*, « la baleine ». Certaines des informations qu'il donne sont tout à fait passionnantes et conduisent

45. De même, il définit le mot *celethi* comme un nom générique désignant le groupe des séliaciens (*Celethi, sicut in antehabitis diximus, genus est animalis multas sub se continens species*), fait entrer l'*equus Nili* dans la famille des crocodiles, range assez justement l'*exposita* parmi les cètes, la *perna* parmi les *concae*, etc.

46. Pour les poissons issus du livre VII, la murène (AM XXIV, 74) pose le même type de problème : l'attribution de nageoires ventrales et pectorales, et surtout le détail qui concerne la bouche, faite « pour sucer ce qui est humide et non pour mâcher », précise Albert le Grand, semble montrer que l'animal est confondu avec la lamproie. Le cas de l'orphie (AM XXIV, 12) est plus étonnant encore : Albert le Grand est le seul à mentionner l'arête verte de ce poisson, ce qui semble indiquer qu'il l'a vu, mais maintient l'affirmation de Thomas de Cantimpré selon laquelle son bec est rouge, ce qui est faux.

47. Par exemple, pour l'*alleg*, « le hareng », l'anguille, l'*ezox*, le *rombus*, « le turbot », le *sturio*, « l'esturgeon ».

à penser, quoi qu'en dise Friedman, qu'Albert le Grand a soit observé lui-même des baleines, soit interrogé des pêcheurs expérimentés. La notice sur le *cet*us contient, en effet, trop d'éléments nouveaux et très concrets par rapport au texte de Thomas de Cantimpré pour qu'on puisse conclure si rapidement à une amplification ou à une « nationalisation » des informations de sa source<sup>48</sup>. Cependant, si la méthode de pêche au harpon et le dépeçage de la baleine sont décrits de manière aussi précise que cohérente, la seconde méthode de pêche décrite par Albert le Grand, qui est, elle aussi, un ajout à Thomas de Cantimpré, paraît plutôt fantaisiste.

Ainsi, il est clair que l'esprit critique indubitable d'Albert le Grand ne doit pas faire oublier la dette immense qu'il a envers Thomas de Cantimpré et les sources que celui-ci a compilées, notamment Aristote, dont Albert le Grand s'attache soigneusement à taire le nom<sup>49</sup>. C'est pourquoi on est tenté de croire que les innovations d'Albert le Grand par rapport à Thomas de Cantimpré procèdent, non pas de la lecture d'une source textuelle supplémentaire à celle du *Liber de natura rerum*, mais, d'une part, de son esprit d'analyse, d'autre part, de ses observations personnelles ou de l'expérience des pêcheurs qu'il aura côtoyés. On relève assurément certains compléments – extrêmement rares – aux informations connues par le *Liber de natura rerum* qui semblent provenir d'une consultation directe de la traduction latine d'Aristote et de l'*Histoire naturelle* de Pline<sup>50</sup>. Mais on s'étonne alors qu'il n'ait pas songé à tirer davantage parti de ces lectures, comme l'a fait, par exemple, Vincent de

- 
48. Albert le Grand fait d'abord une présentation des différentes espèces, avec des éléments qu'il n'a pas pris à Thomas de Cantimpré, ou tout au moins pas dans les livres VI et VII. Ainsi, les canines de l'une des espèces ressemblent aux défenses des sangliers, dit Albert le Grand, empruntant le terme *culmi* que l'on trouve chez Michel Scot à propos du crocodile, à cause d'une mauvaise compréhension du texte d'Aristote. Il reprend aussi des éléments à certains monstres marins qu'il considère comme des espèces de cètes, ainsi les *zedrosi* (TC VI, 57), dont le nom résulte d'une méleurture par Thomas de Cantimpré du texte de Pline (cf. Aiken 1947, 210). D'autres éléments de la description ont certes parfois leur origine dans Thomas de Cantimpré, mais chacun de ces éléments est longuement développé par Albert le Grand, qu'il s'agisse de la taille des différentes parties de l'animal, de la reproduction, de la quantité de graisse – *sagimen* serait un terme médiéval – qu'on en extrait, ou des diverses techniques de chasse et des instruments utilisés. Sur le chapitre consacré à la baleine dans le *De animalibus*, voir Moulinier 1992.
49. Bien que le *De Animalibus* soit dans sa totalité un commentaire de l'œuvre d'Aristote, le nom de ce dernier n'est cité que dans le prologue du livre XXIV. Dans le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré, ce nom est cité vingt et une fois dans le livre VI, et dix-huit fois dans le livre VII.
50. Ainsi, dans le ch. 28, *Corvi maris*, apparaît un fragment tiré de Michel Scot qui n'est pas chez Thomas de Cantimpré: *et hoc etiam modo sonant pisces quidam in Aceolo fluvio*. De même, dans le ch. 47, *Helcus*, Albert le Grand transmet correctement le texte de Pline, alors que Thomas de Cantimpré en donne une version déformée. Albert le Grand écrit en effet: *Huius animalis pili in corio excoriato, ubicumque fuerint, compositione et erectione indicant fluxum et refluxum maris, alors que Thomas de Cantimpré trahit Pline en écrivant: [...] Nam et si turbatum mare exsurrexerit in fluctus, similiter et pilus erectus exurgit. Si vero mare pacificatum fuerit, sternitur in planum pilus: sic deprehenditur status maris in re insensata et morticina*.

Beauvais, qui, s'il ne corrige pas les bévues de Thomas de Cantimpré, leur juxtapose au moins le texte des Anciens. Pour expliquer ces quelques écarts, il semble préférable d'admettre que la version du *Liber de natura rerum* dont Albert le Grand a disposé présentait de légères différences au regard de celle que nous connaissons. Voyons maintenant comment a procédé l'auteur du dernier des maillons de la chaîne de transmission, l'*Hortus sanitatis*.

### **Le *De piscibus et natatilibus* de l'*Hortus sanitatis*: une *abbreviatio* du livre XVII du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais et du livre XXIV du *De animalibus* d'Albert le Grand**

Les cent six chapitres du *De piscibus* décrivent environ cent quatre-vingt-un animaux aquatiques, poissons, coquillages et mammifères marins, et reprennent presque toutes les notices contenues dans les livres de Vincent de Beauvais et d'Albert le Grand : quatre-vingt-trois chapitres ont pour source primaire le *Speculum naturale*, vingt, le *De animalibus*; et trois chapitres possèdent des éléments empruntés aux deux œuvres<sup>51</sup>. L'auteur de l'*Hortus sanitatis* a travaillé en premier lieu avec l'œuvre de Vincent de Beauvais et il l'a complétée avec celle d'Albert le Grand. Les notices dont le *De animalibus* est la source décrivent le plus souvent un animal présent aussi chez Vincent de Beauvais, mais qui a reçu chez Albert le Grand un nom légèrement différent. À de nombreuses reprises, l'auteur de l'*Hortus sanitatis* reprend les deux chapitres séparément, sans les fusionner, et établit ainsi deux notices pour un même animal.

Concernant l'organisation en chapitres, l'auteur de l'*Hortus sanitatis* a panaché les deux méthodes de ses sources. Il a repris à Vincent de Beauvais les regroupements de divers poissons au sein d'un même chapitre, au point d'ailleurs qu'il répète systématiquement les groupements élaborés par son modèle; mais il s'est aussi inspiré de la méthode d'Albert le Grand en reprenant à ce dernier l'absence de distinction entre *monstra marina* et *pisces*: comme celui-ci l'avait fait avant lui avec le *Liber de natura rerum*, il regroupe dans un ensemble unique l'ensemble des animaux aquatiques, empruntant les notices tantôt de Vincent, tantôt d'Albert le Grand, selon un ordre alphabétique approximatif inspiré de ses prédécesseurs.

Si l'on regarde la manière dont se succèdent les citations, l'*Hortus sanitatis* n'introduit pas plus que Vincent de hiérarchie parmi les *auctoritates*: dans le *De piscibus*, les noms des auteurs anciens et médiévaux apparaissent les uns à la suite des autres sans ordre préétabli, si ce n'est, le plus souvent, celui qu'avait choisi Vincent

---

51. Les chapitres tirés de l'œuvre d'Albert le Grand sont les chapitres 6 à 10, 15, 29, 30, 34, 35, 42, 68, 69, 78, 80, 87, 94, 96, 101, 106; ceux qui puisent aux deux sources sont les ch. 88, 89, 95. Tous les autres ont pour source primaire Vincent de Beauvais.

de Beauvais dans son *Speculum naturale*. L'auteur de l'*Hortus* ne formule jamais aucune critique sur les données qu'il a collectées, pas plus qu'il ne les compare ni ne les oppose : il se contente de les juxtaposer. Il semble donc que les choix qui ont régi la composition d'ensemble aient été les mêmes que ceux de sa source. Pour l'auteur de l'*Hortus*, comme pour celui du *Speculum*, il s'agissait de transmettre ce qui a été dit sur tel ou tel animal, quel que fût l'auteur des informations collectées.

Les notices d'Albert le Grand sont en règle générale recopiées dans leur intégralité, sans doute parce qu'elles sont brèves. Pour les notices de Vincent composées de plusieurs chapitres, l'auteur de l'*Hortus* a dû opérer une sélection, dont il est difficile d'estimer les règles ; mais il s'est attaché le plus souvent à conserver les indications thérapeutiques que Vincent devait à Pline ou aux médecins grecs et arabes. Elles lui permettaient, en effet, de nourrir le discours médical qui, comme il l'avait annoncé dans le prologue, devait accompagner les descriptions physiques ou comportementales de chaque animal. Ainsi, mises à part quelques coupes franches et une répartition des fragments de citation entre deux parties, l'une à visée descriptive, la *natura*, l'autre à visée thérapeutique, les *operationes*<sup>52</sup>, l'auteur s'est souvent contenté de recopier littéralement les notices du *Speculum*. Les marqueurs de citation apparaissent en tête de fragment, comme chez Vincent, mais le compilateur ne mentionne jamais ce dernier comme source primaire, tout comme Albert le Grand n'avait rien dit de ses emprunts à Thomas de Cantimpré : le marqueur *actor* ou *auctor*, utilisé par Vincent lui-même pour indiquer qu'il prend la parole, est repris sans vergogne par l'auteur du *De piscibus*, si bien que tout laisse croire qu'il a compilé lui-même le savoir encyclopédique qu'il donne à lire.

VB 17, 71	HS IV, 59
De muraena	Murena
[1] <b>Isidorus</b> . Muraenam, Graeci myrenam uocant,...	[1] [VB 17, 71, 1]
[2] <b>Plinius, libro 9</b> . Muraena est piscis longus, molli cute intectus...	<b>Ysidorus</b> . Murenam Graeci <i>mirenam</i> vocant, eo quod plicet se in circulos...
[3] <b>Aristoteles [Plin. 9, 76-77]</b> . Zimirum vocat marem, qui generat...	[2] [VB 17, 71, 2]
[4] <b>Plinius, libro 32</b> . Pithiatius tradit murenam cum hamo capta sit...	<b>Plinius libro IX</b> . Murena est piscis longus, molli cute intectus...
[5] <b>Idem libro 9</b> . Viuarium autem murenarum primus excogitauit Tyrus,...	
[6] <b>Idem in libro 32</b> . Muraena irretita maculas appetit...	

52. Le terme *operationes* figure dans certaines des notices de l'*Hortus sanitatis* pour introduire une deuxième partie, souvent à contenu médical, selon le schéma communément adopté dans les recueils de pharmacopée ; le terme *natura*, que nous empruntons par commodité à d'autres encyclopédies, n'y figure pas.

VB 17, 72	HS IV, 59
<p>De eodem</p> <p>[1] Ex libro de naturis rerum. Murenæ, sicut dicit Plinius, libenter se tenent inter arundines... Item muraenam, iuxta Basilium, vipera ex aquis in siccum euocat ad coitum.</p> <p>[2] Iorath, vbi supra. Muraena non a suo sibi simili, sed a serpente sibilo ad siccum euocata concipit,...</p> <p>[3] Ambrosius. Vipera quidem ad littus maris sibilo muraenam euocat. Venenumque suum vomit...</p> <p>[4] Plinius vbi supra. Muraenæ morsus capitis ipsius cinere sanatur, Lichenas etiam, et lepras soluit muraenarum cinis cum ternis obulis mellis.</p>	<p>[3] [VB 17, 72, 1]</p> <p>Ex Libro de naturis rerum. Murenæ, sicut dicit Plinius, libenter se tenent inter harundines... Item murenam, iuxta Basilium, vipera ex aquis in siccum evocat ad coitum.</p> <p>[4] [VB 17, 72, 2] Jorath ubi supra. Murena non a suo simili, sed a serpente sibilo ad siccum evocata concipit...</p> <p>[5] [VB 17, 72, 3] Ambrosius. Vipera quidem ad litus maris sibilo murenam evocat, venenumque suum vomit...</p> <p>Operationes</p> <p>[6] [VB 17, 72, 4] A. Plinius ubi supra. Murenæ morsus capitis ipsius cinere sanatur.</p> <p>[7] [VB 17, 72, 4] B. Lichenas etiam et lepras solvit murenarum cinis cum ternis obulis mellis.</p>

Les emprunts à Albert le Grand, en revanche, sont introduits par la mention du nom du naturaliste et du titre de son œuvre, de sorte que ce dernier apparaît sur le même plan que les *auctoritates* de Vincent de Beauvais. Parallèlement, comme le compilateur de l'*Hortus sanitatis* recopie intégralement les notices d'Albert le Grand, les quelques *auctoritates* indiquées par le philosophe dominicain se retrouvent aussi, comme sources secondaires, dans le *De piscibus*. Le chapitre 15 du *De piscibus, Babilonicus et beluae*, dont la source est constituée par deux chapitres du *De animalibus*, illustre bien les méthodes employées par le compilateur :

AM 24, 22 (13)	HS IV, 15
<p>[AM 24, 22 (13)]</p> <p>Babilonici pisces sunt, ut dicit Theophrastus, circa Babiloniam, existentes in locis ubi dulces aquae in cavernosis maris recipiuntur ex fluviis incidentibus. Inde enim pisces egrediuntur ad pastum. Capita ad modum ranarum marinarum, reliquas partes corporis ad modum rubiae habentes, &lt;branchos&gt; similes piscibus aliis, pinnulis gradientes et crebro motu caudae.</p>	<p>Babilonicus et beluae</p> <p>[1] [AM 24, 22 (13)] Albertus in Libro de naturis animalium. Babilonici pisces sunt, ut dicit Theophrastus, circa Babiloniam, existentes in locis ubi dulces aquae in cavernis recipiuntur ex fluviis incidentibus. Inde enim egrediuntur pisces ad pastum. Capita ad modum ranarum magnarum, reliquas partes corporis ad modum ragiae habentes, &lt;branchos&gt; similes piscibus aliis, pinnulis gradientes et crebro motu caudae.</p>

AM 24, 18 (11)	HS IV, 15
[AM 24, 18 (11)] Beluae, <b>ut dicit Plinius</b> , in Orientali mari sunt. Quaedam animalia marina adeo magna et importuna quod procellas excitant de profundo et pericula navibus inducunt, ita quod naves Alexandri ad pericula deduxerunt.	[2] [AM 24, 18 (11)] <b>Plinius</b> . Beluae in Orientali mari sunt. Et beluae sunt animalia marina adeo magna et importuna quod procellas excitant de profundo et pericula navibus inducunt, ita quod naves Alexandri ad pericula deduxerunt.

L'*Hortus sanitatis* a donc repris à Vincent de Beauvais et Albert le Grand des méthodes d'organisation et de citation. Il apparaît comme une compilation non seulement sur le plan du contenu, mais aussi sur le plan formel. Ainsi en Allemagne, à l'aube de la Renaissance, la lecture des autorités naturalistes anciennes et médiévales fonctionne encore à la manière du XIII<sup>e</sup> siècle, si bien que le discours sur les poissons tenu par l'auteur du *De piscibus* est identique à celui de Vincent de Beauvais et d'Albert le Grand. Les erreurs commises par les passeurs du savoir aristotélicien de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle – Michel Scot et Thomas de Cantimpré – n'ont pas été corrigées, malgré la circulation de nouvelles traductions réalisées à partir du grec, comme celle de Guillaume de Moerbeke à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou par Théodore Gaza au XV<sup>e</sup> siècle.

### Étude de cas : de Thomas de Cantimpré à l'*Hortus sanitatis*

Nous allons, pour terminer, étudier en détail trois exemples de *monstra* introduits par Thomas de Cantimpré, dont l'identification fait difficulté, et voir comment ses successeurs ont reçu et traité ces exemples. Rappelons rapidement que, si ces erreurs résultent essentiellement d'un collage attribuant à un même animal des informations concernant plusieurs animaux distincts, de la mésinterprétation d'un néologisme apparu au cours de la transmission, de l'extraction d'un fragment qui, hors de son contexte d'origine, se trouve privé de sens ou d'une erreur déjà présente dans la traduction de Michel Scot, cet essai de typologie ne rend pas compte cependant de la complexité des « innovations » de Thomas de Cantimpré, car bien souvent, comme nous l'avons déjà entrevu avec le cas de l'*ahuna*, l'introduction d'un nouvel animal résulte non pas d'une seule de ces erreurs, mais de leur conjonction. Nous examinerons trois cas : la *vacca maris*, le *circos* et la *barchora*.

#### *La vacca maris : un assemblage de citations et d'éléments caractérisant plusieurs animaux d'Aristote*

La *vacca maris* (TC VI, 55) est un de ces *monstra* qui résultent d'un assemblage malheureux de citations. Si, pour l'essentiel, elle tient du phoque ou du dauphin,



comme l'indiquent son nom et la plupart des informations, elle possède aussi quelque chose de la raie cornue, aussi appelé « bœuf marin » par les Anciens, et, de manière plus surprenante, du sanglier.

TC VI, 55: *Vacca marina, ut dicit Aristoteles, monstrum est magnum ac validum et iracundum ad iniurias. Hoc animal non habet ova, sed facit fetum. Ad plus autem duos facit, et sepius unum. Crescit autem in complementum sui per decem annos. Mater autem diu cibatur eum et ducit secum, ubicumque vadit, quia tenere diligit eum. Et notandum quod mater decem mensibus impregnatur. Vivit autem hoc animal centum triginta annis; et hoc probatum est caudis eorum amputatis.*

La vache marine, à ce que dit Aristote, est un monstre grand et fort, irritable quand on lui veut du mal. Cet animal n'a pas d'œufs, mais il met bas une portée : deux petits au plus, et plus souvent un. Le petit achève sa croissance en dix ans. Sa mère le nourrit longtemps et l'emmène avec elle partout où elle va, parce qu'elle le chérit tendrement. Et il faut noter que la durée de gestation est de dix mois. Cet animal a une durée de vie de cent trente ans, comme on l'a vérifié en lui coupant la queue.

En premier lieu, le nom de l'animal fait penser soit au *vitulus marinus*, nom plinien du phoque, soit au *bos marinus*, autre nom du *foca*, c'est-à-dire du phoque, comme l'indique Thomas de Cantimpré (VI, 23)<sup>53</sup>. L'identification est corroborée par l'information qui concerne la viviparité de l'animal (Arist. HA 567 a 1-2), présente dans les autres notices consacrées au phoque, que ce soit celle du *koki*, de l'*helcus* ou du *vitulus marinus*<sup>54</sup>.

Cependant, une recherche plus précise des sources de Thomas de Cantimpré montre que la notice de la *vacca marina* résulte d'un assemblage de citations prises à Michel Scot, qui concernent essentiellement le dauphin (nous les indiquons par les termes en gras), autre animal vivipare, mais aussi, comme on le verra ensuite, le bœuf terrestre et le bœuf marin d'Aristote, identifié comme la raie cornue, c'est-à-dire une sorte de sélacien, et donc un animal ovipare ou ovovivipare.

53. Thomas de Cantimpré (VI, 23): *Foca est bos marinus, ut dicit Experimentator, animal fortissimum [...]. Animal animosum et iracundusum est.*

54. Seule la notice sur le *foca* ne comporte pas ce détail. La précision concernant le nombre de petits ne coïncide pas cependant avec la description du phoque d'Aristote, qui lui attribue la possibilité d'en avoir jusqu'à trois (Arist. HA 567 a 1-2 : le nom de l'animal (grec φώκη) est traduit par Michel Scot *koki* : *et ipse parit unum aut duo aut tres*). C'est aussi la caractéristique du *koki* de Thomas de Cantimpré ; l'*helcus* et le *vitulus marinus*, en revanche, ne peuvent en engendrer plus de deux, selon Thomas de Cantimpré : *parit numquam geminis plures* (TC VI, 23, 8, pour l'*helcus*, et TC VI, 56, 3-4, pour le *vitulus marinus*). La faute s'explique par une mélecture du texte de Pline (*nat.* 9, 41), qui dit : *parit nonnumquam geminis plures*.

Arist. HA 566 b 16 MS: *Et delfin et kokane [grec φώκαινα, « le marsouin »] habent lac et lactant fetus et cibant eos, dum sunt parvi. Et pulli delfinorum crescent cito et complentur magnitudine in decennio. Et impregnatur per decem menses et parit in estate, non alio tempore, et ambulat sub pelago. Et sequuntur ipsum sui pulli magno tempore, quoniam hoc animal diligit suos pullos magno tempore, et est longe vite. Et iam viderunt delfin centum triginta annorum et alium centum et viginti annorum; et sciebatur hoc, quoniam amputabant eorum caudas.*

Le dauphin et le marsouin ont du lait, allaitent et nourrissent [leurs petits] tant qu'ils sont petits. Les petits des dauphins grandissent vite et atteignent leur taille adulte en dix ans. La durée de gestation est de dix mois; la mise bas a lieu en été, toujours; et il se promène sous les flots. Ses petits le suivent longtemps, car cet animal chérit ses petits longtemps; et il jouit d'une longue vie. On a déjà vu un dauphin de cent trente ans et un autre de cent vingt ans; et on savait cela, car on leur coupait la queue.

Les emplois de *vacca*, chez Michel Scot, correspondent à la traduction du grec βούς, « le bœuf »: ce nom apparaît une première fois au début de la version latine de l'*Histoire des animaux*, quand Aristote oppose les animaux par leur caractère, notant que certains sont doux comme le bœuf, d'autres coléreux (*iracundus*) comme le sanglier :

Arist. HA 488 b 12-15 MS: *Animalia ergo diversantur per omnes modos quos naravimus, et diversantur secundum species morum eorum. Nam quedam sunt et mansueta et pauce ire, non insipientia, sicut vacce; et quedam sunt iracunda et insipientia, et non recipiunt aliquam doctrinam bonorum morum, sicut aper agrestis.*

Les animaux se distinguent pour toutes les raisons que nous avons rapportées, et ils se distinguent par la spécificité de leurs mœurs. En effet, certains sont doux et peu enclins à la colère, ne sont pas dénués d'intelligence, comme la vache; et d'autres sont coléreux et stupides, et sont imperméables à tout apprentissage, comme le sanglier.

Thomas de Cantimpré s'est donc doublement trompé en attribuant l'adjectif *iracundus* à la *vacca marina*: d'une part, il s'inspire d'un fragment de Michel Scot qui concerne le bœuf terrestre; d'autre part, chez son modèle, l'adjectif *iracundus* sert à qualifier le sanglier, tandis que le bœuf est un exemple de douceur; mais Thomas de Cantimpré comprend le contraire, et il attribue à l'animal une agressivité qui n'est pas la sienne<sup>55</sup>. Enfin, les choses se compliquent encore quand il apparaît qu'Aristote lui-même s'est contredit à propos du « bœuf marin » (βούς, traduit chaque fois *vacca* par Michel Scot). En effet, il range d'abord cet animal parmi les séliaciens :

55. La même caractéristique est attribuée par Thomas de Cantimpré au *foca* (VI, 23), cf. *supra*, n. 53.

Arist. *HA* 540 b 18-20: [...] figurent parmi les sélaciens, outre les poissons déjà cités, le bœuf marin<sup>56</sup>, la lamie, l'aigle, la torpille, la baudroie et tous les poissons du genre squalé<sup>57</sup>.

Mais plus loin, expliquant la reproduction des cétacés, animaux vivipares, il leur associe « le poisson-scie et le bœuf marin » :

Arist. *HA* 566 b 2-4: Le dauphin, la baleine et les autres cétacés, qui n'ont pas de branchies mais un évent, sont vivipares, de même que le poisson-scie et le bœuf marin. (trad. Louis 1968, 86)<sup>58</sup>

En bref, *vacca marina* est le nom du bœuf marin, qui serait la raie cornue, mais, hormis le fait qu'elle est irascible comme le sanglier, elle a tout du dauphin et du phoque: elle est capable de vivre 130 ans comme le dauphin, et elle est vivipare comme le phoque ou le dauphin. Albert le Grand et Vincent de Beauvais n'ont presque rien modifié à la description de la *vacca*: ils n'ont fait que retirer l'indication de la source de Thomas de Cantimpré et le détail concernant le temps de maturation de l'animal. Vincent de Beauvais supprime aussi l'indication de durée de gestation, et l'*Hortus sanitatis* recopie fidèlement le texte de sa source :

AM XXIV, 135: *Vacca animal marinum est magnum et validum et iracundum et iniuriosum. Hoc animal non ovat, sed facit partum sibi similem, ad plus autem facit duos, saepius tamen unum, quem etiam secum ducit quocumque vadit, quia valde diligit eum. Mater autem decem mensibus impraegnatur; ipsum autem animal C et XXX aliquando annis probatum est vixisse per caudae ipsius amputationem.*

La vache est un animal de mer, grand, fort, irritable et agressif. Cet animal ne pond pas, mais il conçoit des petits semblables à lui; il en conçoit au plus deux, et plus souvent un, qu'il emmène avec lui partout où il va, car il le chérit fort. La mère a une gestation d'une durée de dix mois; on a prouvé, grâce à l'amputation de sa queue, que cet animal a pu vivre cent trente ans.

VB XVII, 135: *Ex libro de natura rerum: Vacca marina monstrum est magnum ac validum et ad injurias iracundum. Non habet ova, sed facit fetum, unum quidem*

---

56. Louis 1968, 6, traduit βοῦς par « bœuf marin », indiquant, n. 4: « Ce poisson est vraisemblablement une sorte de raie. Son nom pourrait venir de la grosseur de ses yeux ». De Saint-Denis 1966, 233-235, l'identifie à la raie cornue.

57. Il faut préciser que Michel Scot ne traduit pas le grec σελαχῳδεςι, « sélaciens », au début de ce fragment. Arist. *HA* 540 b 18-20 MS: *Et illud, quod <dicitur> grece malahie et vacca et aquila et rana et lamie.*

58. Information aussitôt corrigée par Louis 1968, 86, n. 5: « Les poissons-scies, dont quelques spécimens se rencontrent en Méditerranée, sont en réalité des sélaciens, comme d'ailleurs le bœuf marin, qui est une espèce de raie, la raie cornue ».

*saepius vel duos ad plus. Fetum tenere diligit et ducit secum, ubicunque vadit. Vivit hoc animal XXX annis, quod probatum est amputatis eorum caudis.*

HS IV, 99 : *Ex Libro de naturis rerum: Vacca marina monstrum est magnum ac validum et ad injurias iracundum. Non habet ova, sed facit fetum, unum quidem saepius vel duos ad plus. Fetum tenere diligit et secum ducit, ubicunque vadit. Vivit hoc animal XXX annis, quod probatum est amputatis eorum caudis.*

D'après le *Liber de natura rerum*. La vache marine est un monstre grand et fort, irritable quand on lui veut du mal. Elle ne pond pas, mais elle conçoit le plus souvent un ou, au plus, deux petits. Elle chérit tendrement son petit et l'emmène avec elle partout où elle va. Cet animal a une durée de vie de trente ans, comme on l'a prouvé en leur coupant la queue.

### ***La barchora : calque de l'arabe et juxtaposition de citations***

Thomas de Cantimpré a emprunté à Michel Scot le nom *barchora*, qui, après l'arabe, a servi à rendre le mot grec πορφύρα, bien que le latin dispose des mots *purpura* ou *murex*. Il a également repris les informations données par Aristote sur cet animal. Cependant, pour constituer sa notice sur la *barchora*, Thomas de Cantimpré a continué de recopier le texte de Michel Scot, qui traitait de la *tortuca marina*, « la tortue de mer », après la *barchora* :

Arist. HA 590 b 1-2 MS : *Et animalia que moventur et comedunt animalia cibantur a piscibus parvis, sicut barcora; quoniam ipse comedit pisces parvos, et propter hoc eiciunt ei pisces parvos. Et tortuca marina comedit kokile, et orificium eius est fortius omni ore cuiuslibet animalis, quoniam, si acceperit lapidem cum suo ore, accipit ipsum et frangit ipsum et exit ad ripam et pascitur herbis...*

Les animaux qui se meuvent et mangent des animaux se nourrissent de petits poissons, comme la *barcora*; comme celle-ci mange de petits poissons, on lui jette pour cette raison de petits poissons. Et la tortue marine mange le *kokile* [petit coquillage], et sa mâchoire est plus puissante que la bouche de n'importe quel autre animal, car si elle saisit une pierre avec son bec, elle la mange et la broie; et elle sort sur le rivage et s'y nourrit d'herbes.

Thomas de Cantimpré a cru, sans doute, que l'antécédent de l'anaphorique *eius* était *barcora* et non *tortuca*, si bien que l'animal qu'il nomme *barchora* ne peut plus être identifié de manière univoque :

TC VI, 5 : *De barchora. Barchora, ut dicit Aristotiles, animal marinum est et comedit pisces parvos. Orificium huius animalis est os fortius omni ore animalis cuiuslibet, quoniam, si acceperit lapidem in ore suo, frangit eum. Hoc animal quandoque exit ad ripam et herbas depascit. Et tunc oportet ipsum in aquam reverti et submergi*

*aqua, ne cutis dorsi eius a sole desiccetur et non possit se flectere ad nutum debitum. Comprehenditur hoc animal a piscatoribus per parvos pisciculos, quos filo vivos consutos in mari proiciunt. Pisciculi vero effugere non valentes, sed insimul fluitantes predicti animalis morsibus patent. At ipsum animal alium post alium deglutire laborans interim occupatus [sic] apprehenditur*<sup>59</sup>.

La barchora, à ce que dit Aristote, est un animal marin et mange de petits poissons. La mâchoire de cet animal est plus puissante que celle de tous les autres animaux, quels qu'ils soient, puisque, s'il prend une pierre dans sa bouche, il la broie. Cet animal sort parfois sur le rivage et s'y nourrit d'herbes. Et alors il faut qu'il retourne dans l'eau et qu'il s'y immerge, pour éviter que, la peau de son dos se desséchant au soleil, il lui soit impossible de se tourner selon le mouvement requis. Pour attraper cet animal, les pêcheurs jettent dans la mer de tout petits poissons vivants enfilés sur une ligne. Les petits poissons, qui ne peuvent s'échapper, mais frétilent tous ensemble, sont exposés aux attaques de l'animal. Et celui-ci se fait attraper pendant qu'il s'emploie et s'absorbe tout entier à les avaler l'un après l'autre.

En outre, le *Liber de natura rerum* comporte une notice intitulée *tortuca* (TC VI, 54), avec des informations dont nous n'avons pas identifié la source<sup>60</sup>, ainsi qu'une notice sur la *testudo*, nom classique de la tortue. Pour rédiger cette dernière, Thomas de Cantimpré a emprunté les informations données par Pline, ne trouvant rien chez Michel Scot, qui ne connaît pas le terme *testudo*.

Si l'on compare au texte de Thomas de Cantimpré les notices touchant à la *barchora* rédigées par Vincent de Beauvais et Albert le Grand, on constate un certain nombre de différences :

VB XVII, 102 : *Barchora est animal marinum, habens orificium prae omnibus animalibus fortissimum. Nam et lapidem si in ore suo acceperit, eum frangit. Haec quandoque ad ripas exit et herbas depascit. Et quando oportet ipsum in aquam revertitur, ibique submergitur, ne cutis dorsi eius a sole exsiccetur et ad nutum debitum deflectere se non possit. Pisciculos quoque comedit et per illos apprehenditur. Piscatores namque pisciculos parvos, vivos filo consutos in mare proiciunt; qui, dum effugere non valent sed insimul fluitant, animalis predicti morsibus patent. At ipsum animal dum unum post alium transglutire laborat, interim occupatum apprehenditur.*

La *barchora* est un animal marin qui a, de tous les animaux, la mâchoire la plus puissante. En effet, si elle prend une pierre dans sa bouche, elle la broie. Parfois

59. Sont marqués en gras les termes qui feront l'objet d'une modification chez les successeurs de Thomas de Cantimpré.

60. Nous n'avons pas trouvé d'attestation du terme *tortuca* antérieure à Michel Scot; mais les informations réunies par Thomas de Cantimpré au sujet de cet animal n'apparaissent pas dans la traduction arabo-latine de l'*Histoire des animaux*. La notice est citée *infra*.

elle sort sur le rivage et s’y nourrit d’herbes. Et, quand il le faut, elle retourne à l’eau et s’y plonge pour éviter que, la peau de son dos se desséchant au soleil, il lui soit impossible de se tourner selon le mouvement requis. **Elle se nourrit aussi de petits poissons**, et on s’en sert pour l’attraper. En effet, les pêcheurs jettent dans la mer de petits poissons vivants enfilés sur une ligne; ceux-ci, tandis qu’ils frétilent sans pouvoir s’échapper, s’exposent aux attaques de l’animal. Mais, pendant qu’il s’emploie et s’absorbe tout entier à les avaler l’un après l’autre, il se fait attraper.

AM XXIV, 19: *Barchera est genus animalis durae testae sub quo tortuca maris cum aliis quibusdam speciebus continetur. Quae tortuca adeo durum os habet quod lapidem frangit. Pisciculos parvos venatur et hiis aliquando filo ligatis decepta capitur. Aliquando egreditur et herbas depascit. Efficitur autem valde magna ita quod scutum eius octo vel novem pedum invenitur: cornu habet in capite sicut tortuca agrestis, et hoc circumdat caput ad modum galeae. Si quandoque egreditur ad solem, scutum dorsi exsiccat, quod postea nisi diu mollificetur, ad nutum flectere non potest. Hoc animal piscatores Germaniae et Flandriae militem vocant eo quod habet scutum et galeam. Est autem scutum eius ac si de quinque asseribus sit compositum. Habet autem quatuor pedes multorum digitorum et caudam ad modum serpentis.*

La *barchera* est un animal de la famille des testacés, à laquelle appartiennent aussi la tortue de mer et d’autres espèces. Cette tortue a la mâchoire si dure qu’elle broie les pierres. Elle chasse les petits poissons, et on se sert parfois d’eux, après les avoir attachés à un fil, pour l’appâter et l’attraper. Parfois, elle sort sur le rivage et s’y nourrit d’herbes. Elle devient très grande, au point que son bouclier peut atteindre huit ou neuf pieds. Comme la tortue terrestre, elle a une corne sur la tête, et cette corne couvre tout le tour de sa tête comme un casque. Et quand elle sort pour s’exposer au soleil, le bouclier sur son dos se dessèche; et, si elle ne consacre pas ensuite un long temps pour l’amollir, il lui est impossible de se tourner à sa guise. Les pêcheurs de Germanie et de Flandre appellent cet animal « le soldat », parce qu’il a un bouclier et un casque. Son bouclier est comme composé de cinq chevrons. L’animal a quatre pieds pourvus de nombreux doigts, et une queue comme un serpent.

Le changement le plus important opéré par Vincent de Beauvais concerne la permutation de la première phrase de Thomas de Cantimpré (*comedit pisces parvos*), qu’il a placée vers le milieu de la notice, considérant sans doute, à juste titre, que l’alimentation de l’animal devait être mise en relation avec la technique de pêche ensuite décrite. Il évite ainsi une répétition, mais révèle qu’il n’a pas consulté le texte de Michel Scot. En effet, tandis que, dans la notice de Thomas de Cantimpré, on trouvait facilement l’origine de l’erreur qui avait conduit à l’assimilation du murex et de la tortue, chez Vincent de Beauvais, en revanche, du fait du déplacement de ce morceau de phrase, la seule caractéristique comportementale du murex disparaît: ne subsiste que la forme latine et déformée de son nom. Pour le reste, les deux

textes sont tout à fait semblables. La confusion a ensuite été transmise par l'*Hortus sanitatis*, qui a recopié littéralement la notice de Vincent de Beauvais, tout en la plaçant sous l'autorité d'Albert le Grand :

HSIV, 12: *Albertus in libro ut supra: Barchora est animal marinum habens orificium prae omnibus animalibus fortissimum. Nam et lapidem si in ore suo acceperit, eum frangit. Haec quandoque ad ripas exit et herbas depascit [...].*

Albert le Grand, dans le même livre que ci-dessus: La *barchora* est un animal marin qui a, de tous les animaux, la mâchoire la plus puissante. En effet, si elle prend une pierre dans sa bouche, elle la broie. Parfois elle sort sur le rivage et s'y nourrit d'herbes [...].

Albert le Grand a fait davantage de modifications, comme le montrent les ajouts en gras. Il classe l'animal parmi les espèces de tortues, témoignant certes d'un esprit de synthèse dont sont dépourvus Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais. Cependant, d'une part, il rédige sa notice comme s'il n'avait pas, lui non plus, consulté le texte d'Aristote, ignorant totalement que le nom *barchera* est une transposition indirecte du nom grec du murex; d'autre part, les éléments supplémentaires ne doivent pas faire illusion<sup>61</sup>: les dimensions ont pu aisément être tirées de la notice rédigée sur la *tortuca* par Thomas de Cantimpré et légèrement modifiées; le casque (*galea*) est un emprunt au *zytiron*, autre espèce de *monstrum* et de tortue marine, décrite également par les trois encyclopédistes; Thomas de Cantimpré précise que le *zytiron* est appelé vulgairement *miles marinus*, sans doute à cause de son casque et de son bouclier. C'est ce nom vulgaire qu'Albert le Grand attribue aux trois espèces de tortues marines, décrites dans son *De animalibus* (*testeum*<sup>62</sup>, *tortuca*, *zytiron*), et la seule espèce de tortue qu'il n'ait pas reprise à Thomas de Cantimpré est la *testudo*:

TC VI, 54: *Tortuca maris monstrum est ingens et forte nimis. Ad instar tortuce terrestris formata est, sed in immensum excedit eius magnitudinem: octo enim cubitorum longitudo eius et quatuor latitudo. Scutum habet triangularem ad instar scuti usualis, sed multo maiorem utpote cubitorum quinque. Crura habet longa, ungues magnos et digitos in pedibus maiores quam in leonibus sunt. Fortitudine et audacia mirabiliter viget, quippe que tres homines non timet invadere. Fortitudine frustratur, si eam in dorsum ad terram vertere possis. Difficiliter enim surgit in dorsum conversa, et hoc propter latitudinem clipei quo a dorso tanta belua includitur. Hoc clipeo tegitur contra iacula. [Est autem clipeus triangularis.]*

61. L'exemple, contrairement à ce que nous avons noté *supra* à propos de la baleine, tend donc à confirmer la thèse de Friedman 1997.

62. Nous avons exposé *supra* le cas particulier du *testeum*, qui désigne au départ un mollusque testacé; mais Albert le Grand, croyant reconnaître une parenté étymologique entre *testeum* et *testudo*, en a fait une tortue.

La tortue de mer est un monstre énorme et très vaillant. Elle est conformée comme la tortue terrestre, mais elle la dépasse prodigieusement en taille : elle fait, en effet, huit coudées de long et quatre de large. Elle possède un bouclier triangulaire, semblable à un bouclier ordinaire, mais beaucoup plus grand puisqu'il fait cinq coudées. Elle a de grandes pattes, de grands ongles et, aux pieds, des doigts plus grands qu'on ne les voit aux lions. Elle est dotée d'une vaillance et d'une audace extraordinaires, vu qu'elle ne craint pas d'attaquer trois hommes. Elle perd toute sa vaillance, quand on parvient à la tourner dos contre terre : en effet, une fois retournée sur le dos, elle a du mal à se redresser, cela à cause de la largeur du bouclier qui enserre le dos de cette énorme bête. Ce bouclier la protège contre les traits. [Le bouclier est triangulaire.]

AM XXIV, 126: *Tortuca maris est id quod militem vulgus vocat in Germania; et est disposita sicut tortuca terrestis, nisi quod magna valde efficitur: aliquando enim octo cubitorum invenitur et scutum dorsi eius quinque cubitorum. Crura longa et digitos et unguis fortiores habet quam leo. Tres homines invadere non formidat; sed si in dorsum ponatur, invalida efficitur, quia surgere non potest.*

La tortue de mer est l'animal qu'on appelle communément « le soldat » en Germanie; et elle est conformée comme une tortue terrestre, excepté qu'elle devient très grande : on trouve, en effet, parfois des spécimens de huit coudées, avec sur le dos un bouclier de cinq coudées. Elle a de longues pattes avec des doigts et des ongles plus solides que ceux du lion. Elle ne craint pas d'attaquer trois hommes; mais si elle est mise sur le dos, elle perd toute vigueur, car elle ne peut pas se redresser.

Et pourtant, si on se reporte aux premiers livres du *De animalibus* (VII, 1, 3 (18)), on doit constater qu'Albert le Grand avait compris le texte d'Aristote, qu'il reproduit sans omettre de détails, contrairement à Michel Scot :

AM VII, 1, 3 (18) [Arist. HA 590 b 1-2]: *Quaecumque enim illorum circummoventur venando et comedunt animalia. Fere omnia cibantur a piscibus parvis, quos vincere possunt et suae congruunt complexioni, sicut barcora, qui comedit pisces quosdam parvos. Cuius signum est quoniam, cum capitur et exenteratur, eiciuntur de ventre eius pisces parvi, sicut facit lucius apud nos. Tortuca etiam marina comedit kalcaloë, durum animal et testium, quoniam orificium tortucae durius est et fortius omni orificio cuiuslibet animalis, quoniam suo ore etiam lapidem acceptum frangit: quod os ei natura non praeprasset, nisi dura aliqua masticare et frangere in cibo debuisset. Exit tamen ad ripam aliquando, et pascitur herbis.*

Arist. HA 590 b 1-2: Parmi les testacés, tous ceux qui se meuvent pour chasser mangent aussi des animaux. Presque tous se nourrissent des petits poissons qu'ils peuvent prendre et qui conviennent à leur conformation, telle la *barcora*, qui mange certains petits poissons. La preuve en est que, quand on l'attrape et qu'on la vide, il sort de son ventre de petits poissons, comme c'est le cas du brochet chez nous.



La tortue marine mange la *kalcaloe*, animal dur et pourvu d'une coquille, grâce à sa mâchoire qui est plus dure et plus puissante que celle de n'importe quel autre animal, vu que, avec sa bouche, elle broie jusqu'à la pierre qu'elle saisit; or, la nature ne l'aurait pas dotée d'une telle bouche, si elle n'avait pas eu dans ce qu'elle mange à mâcher et broyer des aliments durs. Cependant, elle sort parfois sur le rivage et se nourrit d'herbes.

### ***Le cricos : calque de l'arabe et extraction d'un fragment hors de son contexte***

Le *cricos* est le nom d'un animal du *Liber de natura rerum*, repris sous l'appellation *circhos* dans le *Speculum naturale* et l'*Hortus sanitatis*, et *cricos* dans le *De animalibus*. Ce nom semble être l'adaptation du mot *kirokēt*, employé par Michel Scot dans un passage traitant du bernard-l'ermite. Aristote décrit les différentes espèces de cet animal, en le comparant à d'autres animaux. Thomas de Cantimpré n'a pas compris le texte de Michel Scot ni les termes qui désignent ces différents animaux, et qui sont autant de néologismes. En extrayant un fragment qui concernait une espèce particulière de bernard-l'ermite à propos d'un animal connexe, il a totalement faussé la pensée du Stagirite : le *καρκίνιον*, « litt<sup>l</sup>. le petit crabe, ou le pagure (*Pagurus bernhardus* Linné, 1758) »<sup>63</sup> – traduit *cancer* par Michel Scot –, a la même configuration que la langouste, mais il vit dans une coquille à laquelle il n'est pas fixé, contrairement aux murex et aux buccins. Les mœurs de cet animal ne laissent donc pas de doute sur son identification : il s'agit du bernard-l'ermite, qui loge dans différentes coquilles au fur et à mesure de son développement. Il en existe deux espèces, distinctes par leur morphologie et leur lieu d'habitation : ceux qui logent dans les coquillages en spirale sont plus allongés que ceux qui logent dans les tritons. Aristote poursuit par la description du « genre qu'on trouve dans les tritons ». Or, Thomas de Cantimpré ne retient que les informations particulières à cette espèce ; mais, en les coupant totalement de ce qui précède, il commet un important contresens, dont on ne peut saisir l'origine que par la comparaison entre les trois textes :

Arist. HA 530 a 7-10 ; 530 a 13-19<sup>64</sup> : D'ailleurs le genre [de bernard-l'ermite] qu'on trouve dans les tritons constitue un genre à part : il est proche du premier pour le reste, mais il a la patte fourchue de droite petite, et celle de gauche grande, et c'est plutôt de cette dernière qu'il se sert pour marcher. [...] Le triton a la coquille lisse, grande et arrondie, et sa forme rappelle celle du buccin, mais il s'en distingue par la couleur de son hépatopancréas, qui n'est pas noir mais rouge. Il est fortement

63. Le « petit crabe » est la traduction littérale du mot grec, selon Louis 1964, 131, n. 2, qui précise ensuite que c'est le bernard-l'ermite.

64. Les informations contenues dans Arist. HA 530 a 11-12, qui concernent l'animal désigné « le bancal », ne sont pas traduites par Michel Scot.

attaché à sa coquille par le milieu. Ainsi donc par beau temps, ces animaux [tous les turbinés] se détachent pour chercher leur nourriture, mais, quand le vent souffle, les pagures restent à l'abri des pierres, et les tritons se fixent comme les patelles. (trad. Louis 1964, 132)

Arist. HA 530 a 7-10 MS; 530 a 13-19 MS: *Et aliud genus huiusmodi animalis, quod dicitur brita, habet fissuras duas in extremitate pedum. Et pes dexter est parvus et sinister magnus, et propter hoc fert totum corpus super ipsum sinistrum, cum ambulat. Et testa huius animalis est levis, nigra, rotunda, et assimilatur in aspectu animali quod dicitur kiroket. Et non habet nigrum illud membrum quod dicitur mathoz, set rubrum. Et est applicatum teste applicatione forti. Cum ergo fuerit aer clarus, erit hoc animal absolutum et ambulabit; et cum movebuntur venti, applicabitur petris et quiescit et non movetur.*

Et un autre animal appartenant à cette espèce, appelé *brita* [triton], a deux fissures à l'extrémité de ses pieds. La patte droite est petite et celle de gauche, grande, et pour cette raison, quand il se déplace, il fait porter tout le poids du corps sur la patte gauche. La coquille de cet animal est lisse, noire et ronde; et il ressemble, par son aspect, à l'animal qu'on appelle *kiroket* [le buccin]. Chez lui, l'organe qu'on appelle *mathoz* [l'hépatopancreas] n'est pas noir, mais rouge. Il reste fixé à sa coquille en s'y accrochant fermement. Quand l'air est serein, cet animal se détache et se déplace; et quand les vents se lèvent, il se fixe aux pierres, reste immobile et ne bouge pas.

TC VI, 10: *De cricos. Fissuras duas habet in extremitate pedis, que faciunt tres digitos cum unguis tribus. Pedem dextrum parvum habet, pedem vero sinistrum magnum; et propter hoc cum ambulat, fert totum corpus suum super sinistrum pedem. Cutis eius testea est, levis, nigra et in aliquibus partibus rubea. Cuicumque rei adheret, forti applicatione adheret. Cum fuerit ether clarus, hoc animal absolutum est et ambulabit; et cum movebuntur venti, applicabitur lapidibus et quiescet et non movebitur.*

Le cricos [*le bernard-l'ermite qui loge dans les coquilles de triton*]. Il a deux fissures à l'extrémité de ses pieds, **qui comportent trois doigts dotés de trois ongles**. Il a la patte de droite petite, et celle de gauche grande, et pour cette raison, quand il se déplace, il fait porter tout le poids de son corps sur la patte gauche. [*le triton*] Sa coquille est **en argile, lisse, noire et rouge par endroits**. Où qu'il s'accroche, il s'y accroche fermement. Quand l'air est serein, cet animal [*tous les turbinés*] se détache et se déplace; et [*le bernard-l'ermite (ou pagure) et le triton*] quand les vents se lèvent, il se fixe aux pierres, reste immobile et ne bouge pas.

La reprise d'un fragment de citation extrait d'un paragraphe plus important empêche ainsi l'identification de l'animal. Thomas de Cantimpré attribue à ce qu'il appelle le *cricos* des éléments qui sont chez Aristote imputables à l'espèce des bernard-l'ermite qui logent dans les coquilles de triton, puis au triton lui-même,

voire à tous les turbinés. Le nom *cricos*, adaptation probable du *kiroket* de Michel Scot, correspond, via l'arabe, à ce qu'Aristote avait nommé κήρυξ, décliné dans le passage sous les formes κήρυκες (nominatif pluriel) et κήρυξι (datif pluriel) : il s'agit du nom du buccin, présent dans le passage pour énoncer d'une part ce qui le distingue du bernard-l'ermite – il est fixé à sa coquille –, d'autre part ce qui le rapproche du triton – la forme de sa coquille. Bref, partant de la description de l'espèce des bernard-l'ermite qui logent dans le triton, Thomas de Cantimpré réutilise, en le modifiant quelque peu – mais là encore il faudrait disposer de ses manuscrits –, un néologisme de Michel Scot qui désigne le buccin. On peut se demander comment il se représentait un tel animal ou s'il savait de quoi il parlait. Il eût pu trouver chez Pline (*nat.* 9, 98) une brève description du bernard-l'ermite, sous le nom de pinnotère [*pinothem*], mais il n'y a pas recouru. En outre, il ajoute, sur la présence de doigts et d'ongles, des précisions anatomiques qui obscurcissent encore le texte ; il transforme la coquille dans laquelle logent les mollusques en objet indéterminé (*cuicumque rei*) auquel le bernard-l'ermite s'agrippe ; enfin l'hépatopancreas des mollusques – noir ou rouge selon les espèces – devient chez lui la coquille noire et rouge du bernard-l'ermite. Et il omet au passage la comparaison avec le *kiroket* : sans doute a-t-il été gêné par les termes issus du grec et transcrits avec plus ou moins d'à-propos par Michel Scot. L'accumulation de toutes ces erreurs conduit à la rédaction d'une notice confuse et aberrante.

La description du *cricos* reste pourtant presque inchangée chez Vincent de Beauvais et Albert le Grand. Ce dernier fait cependant preuve d'un certain esprit critique en ne reprenant pas le détail qui concerne les « fissures » et les trois doigts et ongles. En revanche, on constate que l'incompréhension arrive à son comble dans l'*Hortus sanitatis* (IV, 21) : l'auteur ajoute, chose rarissime, une information à la notice de Vincent de Beauvais, mais elle est complètement saugrenue. En effet, il compare le corps du *circhos* à celui du chien de mer – une sorte de squalé –, l'affublant par ailleurs d'une tête humaine : *Caput habet humanum, reliquum vero corpus fere ut canis marinus*. Comment un tel détail est-il arrivé dans le *De piscibus* ? nous l'ignorons. Mais l'image qui accompagne le texte est exactement conforme à la description : le *circhos* est représenté avec un corps de chien doté d'écaillés, de nageoires et de pattes à trois doigts, surmonté d'une tête d'homme (fig. 1) :

*HS VI, 21: In eodem libro ut supra: Circhos, alias crichos, habet cutem testeam, levem, nigram et in aliqua parte rubeam, fissuras duas in pede, quae tres digitos faciunt. Pedem dextrum habet parvum, sinistrum vero magnum. Et ideo, cum ambulat, totum corpus fert super sinistrum. Aere claro absolutus incedit; commotis autem ventis, applicatur lapidibus et immotus quiescit. Cuicumque rei adhaeret, forti applicatione adhaeret. Et hoc mirum est, quod claro quidem tempore sui potestatem habet, tempestuoso autem debilitatur et infirmatur. Caput habet humanum, reliquum vero corpus fere ut canis marinus.*

Fig. 1 – *Circhos*. De chilon

Dans le même livre que ci-dessus. Le *circhos*, ou *crichos*, est enveloppé d'une coquille lisse, noire et rouge par endroits. Il a sur les pieds deux fissures qui lui font trois doigts. Il a la patte de droite petite, et celle de gauche grande. Et pour cette raison, quand il se déplace, il fait porter tout le poids du corps sur la patte gauche. Quand le temps est serein, il se détache et se déplace ; mais quand les vents se lèvent, il se fixe aux pierres et il se tient tranquille, sans bouger. Où qu'il s'accroche, il s'y accroche fermement. Et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que, s'il a, par beau temps, la libre disposition de son corps, par mauvais temps, il s'affaiblit et tombe malade. Il a une tête d'homme et le reste du corps fait, peu s'en faut, comme celui d'un chien de mer.

Thomas de Cantimpré a donc joué un rôle essentiel dans la diffusion du savoir d'Aristote, compilé et réorganisé sous forme de notices visant à décrire successivement toutes les créatures animales. Ces notices ont été reprises par Albert le Grand et Vincent de Beauvais, où les ont recueillies le compilateur de l'*Hortus sanitatis*, puis son illustrateur, fixant dans l'imaginaire du lecteur une représentation de l'animal. Si Vincent de Beauvais et Albert le Grand ont connu Aristote grâce à l'œuvre de Thomas de Cantimpré, et s'il est indéniable qu'ils ont eux-mêmes commenté et compilé la traduction latine de l'*Histoire des animaux*, cependant ils n'ont pas modifié, en le transmettant, le texte de Thomas de Cantimpré, sans doute parce que la rédaction du *De naturis rerum* était *a priori* d'une compréhension plus aisée, ou tout au moins offrait une organisation qui facilitait considérablement le travail de compilation de la matière aristotélicienne. Cependant les notices de Thomas de

Cantimpré sont très souvent entachées d'erreur par suite d'une lecture trop rapide ou d'une mauvaise exploitation du texte de Michel Scot, dont il faut reconnaître, outre les erreurs, la difficulté. Ainsi, l'introduction de ces nouveaux noms et des éléments de description qui leur sont attachés, à côté des informations puisées à l'*Histoire naturelle* de Pline et aux *Étymologies* d'Isidore à propos des mêmes poissons pourvus de noms latins, a créé des doublets que Vincent de Beauvais et Albert le Grand n'ont pas toujours décelés. En outre, les rapprochements possibles entre les notices de Thomas de Cantimpré et celles d'Albert le Grand sont tels qu'on peut se demander si le *Liber de natura rerum* ne fut pas la seule source textuelle d'Albert le Grand pour le livre XXIV de son *De animalibus*, ce qui est très étonnant étant donné la traduction méticuleuse et les commentaires qu'il a faits de l'*Histoire des animaux* d'Aristote dans les livres précédents. Il faudrait donc s'interroger sur la manière dont Albert le Grand a travaillé et, peut-être, sur la chronologie de la rédaction de ses livres<sup>65</sup>. Quoiqu'il en soit, on ne peut que reconnaître l'importance du travail de Thomas de Cantimpré pour tous ceux qui, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, se sont intéressés à la nature des éléments de la création.

Brigitte GAUVIN, Catherine JACQUEMARD, Marie-Agnès LUCAS-AVENEL

CRAHAM (UMR 6273)

Université de Caen Basse-Normandie

---

65. À ce propos, Pieter de Leemans a proposé une mise au point intéressante, partie par partie : « The discovery and use of Aristotle's *De Motu animalium* by Albert the Great », in *Geistesleben im 13. Jahrhundert*, J. A. Aertsen, A. Speer (éd.), Berlin – New York, W. de Gruyter (Miscellanea Mediaevalia ; 27), 2000, p. 170-188. On discute la chronologie de l'œuvre, dans la mesure où le *De animalibus* contient le *De falconibus*, qu'Albert le Grand aurait rédigé antérieurement (1240), et qui est déjà inclus dans le *Speculum naturale* (version *trifaria*, terminée en 1259). On peut le situer entre 1257 et 1270.

## Bibliographie

### Sources

- ALBERT LE GRAND (Stadler 1920), *De animalibus, libri XXVI. Nach del Cölner Urschrift, II, Buch XIII-XXVI, Indices*, H. Stadler (éd.), Münster, Aschendorff (Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters; 16).
- ALBERT LE GRAND (Kitchell & Resnick 1999), *On Animals. A Medieval Summa Zoologica*, K. F. Kitchell, I. M. Resnick (éd., trad.), Baltimore – Londres, Johns Hopkins University Press.
- ARISTOTE (Louis 1964; 1968; 1969), *Histoire des animaux*, P. Louis (éd., trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 164; 186; 189), 3 vol.
- “*Hortus sanitatis*”: *Livre IV, “Les Poissons”* (Jacquemard et al. 2013), C. Jacquemard, B. Gauvin, M.-A. Lucas-Avenel (éd., trad.) avec la collaboration de C. Février et F. Lecocq, Caen, Presses universitaires de Caen (Fontes et paginae).
- MICHEL SCOT (Van Oppenraaij 1992), *Aristotle De Animalibus, Michael Scot’s Arabic-Latin Translation, Part Three: Books XV-XIX: Generation of Animals*, A. M. I. van Oppenraaij (éd.), Leyde – Boston – Cologne, E. J. Brill (Aristoteles Semitico-Latinus; 5/3).
- MICHEL SCOT (Van Oppenraaij 1998), *Aristotle De Animalibus, Michael Scot’s Arabic-Latin Translation, Part Two: Books XI-XIV: Parts of Animals*, A. M. I. van Oppenraaij (éd.), Leyde – Boston – Cologne, E. J. Brill (Aristoteles Semitico-Latinus; 5/2) [l’édition scientifique des livres I à X étant en préparation et la traduction de Michel Scot n’ayant pas fait l’objet d’éditions anciennes, nous avons consulté le texte du manuscrit, dans la transcription mise à notre disposition par l’Atelier Vincent de Beauvais].
- NEQUAM ALEXANDRE (Wright 1863), *De naturis rerum libri duo, with the poem of the same author, De laudibus divinae sapientiae*, T. Wright (éd.), Londres, Longman (Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores; 34).
- PLINE L’ANCIEN (De Saint-Denis 1955), *Histoire naturelle, Livre IX*, E. de Saint-Denis (éd., trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 146).
- THOMAS DE CANTIMPRÉ (Boese 1973), *Liber de natura rerum. Editio princeps secundum codices manuscriptorum*, H. Boese (éd.), Berlin – New York, W. de Gruyter.
- VINCENT DE BEAUVAIS (1624), *Bibliotheca mundi; Vincentii Burgondi ex ordine Praedicatorum venerabilis episcopi Bellouacensis Speculum quadruplex, naturale, doctrinale, morale, historiale* [...], Douai, Balthazar Bellère (Bibliotheca Mundi), vol. 1, livre XVII, col. 1249-1324 [éd. anast.: *Speculum quadruplex siue Speculum maius, naturale, doctrinale, morale, historiale. I, Speculum naturale*, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 4 vol., 1964].

*Études*

- ABRAMOV D. (2003), *Liber de naturis rerum von Pseudo-John Folsham. Eine moralisierende lateinische Enzyklopädie aus dem 13. Jahrhundert*, thèse de doctorat, Université de Hambourg, disponible en ligne sur <[http://ediss.sub.uni-hamburg.de/volltexte/2011/5030/pdf/Dmitri\\_Abramov\\_Pseudo-John\\_Folsham\\_Liber\\_de\\_naturis\\_rerum.pdf](http://ediss.sub.uni-hamburg.de/volltexte/2011/5030/pdf/Dmitri_Abramov_Pseudo-John_Folsham_Liber_de_naturis_rerum.pdf)>.
- ACKERMANN S. (1995), « Empirie oder Theorie ? Der Fixsternkatalog des Michael Scotus », in *Federico II e le nuove culture* (Atti del XXXI Convegno storico internazionale, Todi, 9-12 ottobre 1994), Spolète, Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, p. 287-302.
- AIKEN P. (1947), « The Animal History of Albertus Magnus and Thomas of Cantimpré », *Speculum*, 22/2, p. 205-225.
- ANZULEWICZ H. (1999), « Die aristotelische Biologie in den Frühwerken des Albertus Magnus », in *Steel et al.*, p. 159-188.
- BEULLENS P. (1999), « A 13-th Century Florilegium from Aristotle's Books on Animals: *Auctoritates extracte de libro Aristotelis de naturis animalium* », in *Steel et al.*, p. 69-95.
- BORMANS J. H. (1852), « Thomas de Cantimpré indiqué comme une des sources où Albert le Grand et surtout Maerlant ont puisé les matériaux de leurs écrits sur l'histoire naturelle », *Bulletin de l'Académie royale des sciences de Belgique*, 19, p. 132-159.
- DRAELANTS I. (1999), « La transmission du *De animalibus* d'Aristote dans le *De floribus rerum naturalium* d'Arnoldus Saxo », in *Steel et al.*, p. 126-158.
- DRAELANTS I. (2005), « La question ou le débat scolastique comme forme du discours scientifique dans les encyclopédies naturelles du XIII<sup>e</sup> siècle: Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais », *Scientiarum historia*, 31, p. 125-154.
- DRAELANTS I., PAULMIER-FOUCART M. (2005), « Échanges dans la *societas* des naturalistes au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle: Arnold de Saxe, Vincent de Beauvais et Albert le Grand », in *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, D. James-Raoul, O. Soutet (dir.), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 219-238.
- FRIEDMAN J. B. (1997), « Albert the Great's topoi of direct observation and his debt to Thomas of Cantimpré », in *Pre-Modern Encyclopaedic Texts* (Proceedings of the second COMERS Congress, Groningen, 1-4 July 1996), P. Binkley (éd.), Leyde – New York – Cologne, E. J. Brill (Brill's studies in intellectual history; 79), p. 379-392.
- HÜE D. (1998), « Le *Jardin de santé* de Jean de Cuba: une encyclopédie médiévale tardive et sa réception », in *Discours et savoirs. Encyclopédies médiévales*, B. Baillaud, J. de Gramont, D. Hüe (éd.), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Cahiers Diderot, 10), p. 173-199.

- MOULINIER L. (1992), « Les baleines d'Albert le Grand », *Médiévales*, 22-23, p. 117-128.
- ROCHELOIS C. (2008), « La transmission du savoir ichtyologique au XIII<sup>e</sup> siècle », in *Transfert des savoirs au Moyen Âge-Wissenstransfer im Mittelalter* (Actes de l'Atelier franco-allemand, Heidelberg, 15-18 janvier 2008), S. Dörr, R. Wilhelm (dir.), Heidelberg, Winter (*Studia Romanica*; 144), p. 139-148.
- SAINT-DENIS E. de (1966), « Additions et rectifications au vocabulaire des bêtes aquatiques en latin », *RPh*, 40, p. 228-246.
- STEEL C., GULDENTOPS G., BEULLENS P. (Steel *et al.* 1999), *Aristotle's Animals in the Middle Ages and Renaissance*, Louvain, Presses universitaires de Louvain (*Mediaevalia Lovaniensia. Series I, Studia*; 27).
- VAN DEN ABBEELE B. (1997), « Vincent de Beauvais naturaliste : les sources des livres d'animaux du *Speculum naturale* », in *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur. Un intellectuel et son milieu au XIII<sup>e</sup> siècle*, S. Lusignan, M. Paulmier-Foucart (éd.), Grâne, Éd. Créaphis (Rencontres à Royaumont; 9), p. 127-151.
- VAN DEN ABBEELE B. (1999), « Le *De animalibus* d'Aristote dans le monde latin : modalités de sa réception médiévale », *Frühmittelalterliche Studien*, 33, p. 287-318.
- VAN DEN ABBEELE B. (2008), « Diffusion et avatars d'une encyclopédie : le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré », in *Une lumière venue d'ailleurs. Héritages et ouvertures dans les encyclopédies d'Orient et d'Occident au Moyen Âge* (Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 19-21 mai 2005), G. de Callatay, B. Van den Abeele (éd.), Turnhout, Brepols (*Réminiscences*; 9), p. 141-176.
- VAN DEN ABBEELE B. (2011), « L'*experimentator* et ses liens avec le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré », in «*Expertus sum*». *L'expérience par les sens dans la philosophie naturelle médiévale* (Actes du colloque international de Pont-à-Mousson, 5-7 février 2009), Th. Bénatouil, I. Draelants (éd.), Florence, Sismel-Ed. del Galluzzo (*Micrologus' Library*; 40).



### Annexe 1 – De Thomas de Cantimpré à l'*Hortus sanitatis*: similitudes et différences

TC, <i>Liber de natura rerum</i> , Livres VI et VII	VB, <i>Speculum naturale</i> , Livre XVII	AM, <i>De animalibus</i> , Livre XXIV	<i>Hortus sanitatis</i> , Livre IV
Livre VI : <i>monstra</i> (ordre alphabétique). Livre VII : <i>pisces</i> (ordre alphabétique).	Livre XVII : – <i>pisces</i> (ordre alphabétique) : ch. 1 à 99 ; – <i>monstra</i> (ordre alphabétique) : ch. 100 à 139.	Livre XXIV : les <i>monstra</i> et <i>pisces</i> de TC ne sont pas distingués, mais se succèdent en alternance selon l'ordre alphabétique approximatif de TC.	Livre IV : les <i>monstra</i> et <i>pisces</i> ne sont pas distingués, mais se succèdent en alternance selon l'ordre alphabétique approximatif de TC.
Livre VI : 59 <i>monstra</i> , dont 2 dans la version « Thomas de Cantimpré II », inconnus de VB. Livre VII : 90 poissons, dont 4 dans la version « Thomas de Cantimpré II ».	<b>VB reprend :</b> tous les <i>monstra</i> et <i>pisces</i> de « Thomas de Cantimpré I », sauf l' <i>abydes</i> , les <i>beluae maris orientalis</i> , l' <i>exposita</i> , le <i>glamanez</i> , la seconde espèce de <i>delphinus</i> .	<b>AM reprend :</b> tous les <i>monstra</i> et <i>pisces</i> de « Thomas de Cantimpré I » sauf le <i>vitulus marinus</i> , assimilé à l' <i>helcus</i> . <b>Il ajoute :</b> l' <i>aslet</i> , l' <i>huso</i> , le <i>nasus</i> , le <i>sunus</i> (le <i>silurus</i> de TC) et le <i>stincus</i> .	<b>HS reprend :</b> tous les <i>monstra</i> et <i>pisces</i> de VB et AM, à l'exception de l' <i>aslet</i> et du <i>nasus</i> .
1 notice = 1 animal	Une notice peut contenir plusieurs animaux.	1 notice = 1 animal	Une notice peut contenir plusieurs animaux. L' <i>HS</i> reprend les regroupements de VB.
Source(s) dans la phrase.	Marqueur(s) en début de citation (nombreux).	Source(s) dans la phrase : toutes les sources de TC ne sont pas reprises. Pline est présenté comme la source principale.	Méthode de VB : – sans le marqueur VB ; – avec les marqueurs de VB (y compris <i>auctor</i> ) ; – avec le marqueur AM, si bien qu'AM est sur le même plan que les <i>auctoritates</i> de VB.

**Annexe 2 – Les phoques**

TC VI	VB XVII	AM XXIV	HS IV, <i>De piscibus</i>
22: De helco	116: De felco et foca	47: helcus	30: elcus (AM)
23: De focha	118: De kolki	(= vitulus marinus)	38: felcus et foca
29: De koki	(= felcus)	53: foca	(VB)
56: De vitulo maris	135: De vitulo marino	65: koky (= helcus)	47: koky (VB)
			99: vitulus marinus (VB)